

**Écoles juives**  
Les infractions  
demeurent...  
les permis  
aussi  
Page A 3



**Coupes**  
Le CSF ferme  
ses dernières  
antennes  
régionales  
Page A 3



www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. CVI N° 29

LE DEVOIR, LE JEUDI 12 FÉVRIER 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

ÉNERGIE EST

## TransCanada tarde à se plier aux exigences de Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Même si le fédéral a déjà entamé les premières étapes des consultations publiques pour le projet de pipeline de TransCanada, le gouvernement Couillard n'a pas encore commencé l'évaluation environnementale promise depuis des mois, a appris *Le Devoir*. Québec négocie toujours avec la pétrolière, qui estime que la décision sur son projet appartient à Ottawa.

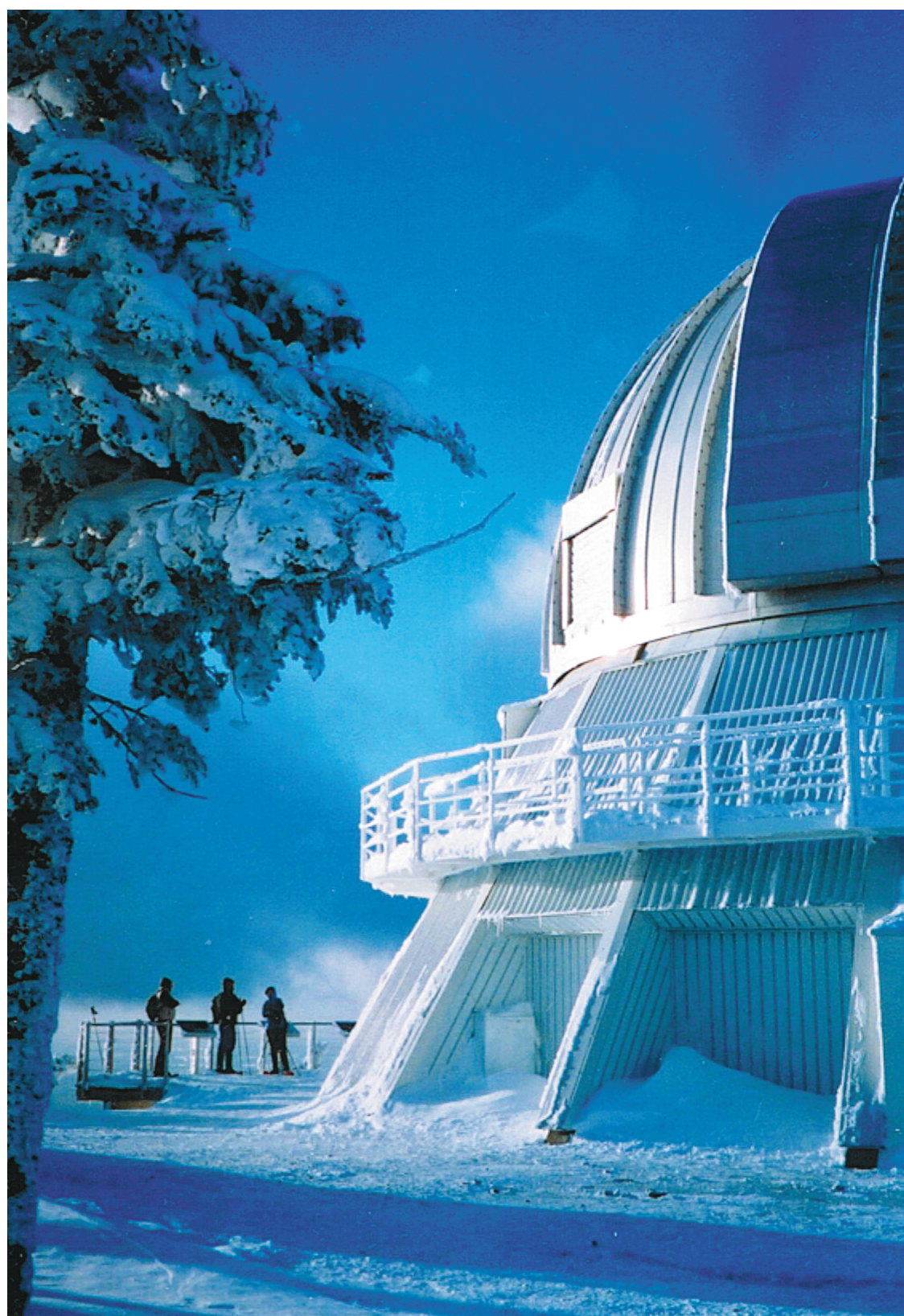
Selon les informations obtenues mercredi, le ministère de l'Environnement n'a toujours pas reçu les documents nécessaires pour entamer l'étude environnementale d'Énergie Est. Le ministre David Heurtel en a pourtant fait la demande formelle il y a maintenant trois mois.

En théorie, TransCanada aurait dû déposer un avis de projet, puis une étude d'impact. Mais rien de cela n'a été acheminé à Québec, ce qui fait que le gouvernement ne peut toujours pas mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour qu'il étudie les 700 kilomètres de pipeline.

Malgré le retard accusé par le Québec par rapport au processus d'évaluation de l'Office national de l'énergie (ONE), le ministre Heurtel a de nouveau promis mercredi que le BAPE serait chargé de mener une évaluation environnementale. Il n'a toutefois pas précisé quand celle-ci sera entamée. Pendant ce temps, Ottawa a déjà lancé les travaux devant mener aux audiences publiques sur le projet de pipeline. Ces consultations auront lieu à l'automne prochain.

Le porte-parole de TransCanada n'a pas non plus précisé quand l'avis de projet serait transmis, ni si l'étude d'impact est déjà en cours. «Des représentants de TransCanada et du gouvernement échangent de l'information sur une base continue. Il y a beaucoup d'information que

VOIR PAGE A 8 : ÉNERGIE



L'Observatoire astronomique du mont Mégantic a été inauguré en 1978.

OBSERVATOIRE  
DU MONT MÉGANTIC

## Ottawa fait volte-face après le tollé

PAULINE GRAVEL

Face au tollé soulevé mercredi matin par l'annonce de la fermeture prochaine de l'Observatoire du mont Mégantic (OMM) en raison de l'échéance et du non-renouvellement d'une importante subvention fédérale, le bureau du ministre de l'Industrie, James Moore, s'est engagé en fin d'après-midi à fournir le financement nécessaire pour maintenir l'Observatoire ouvert.

Depuis 2008, l'OMM bénéficiait de l'aide de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), qui lui a accordé une subvention de 11,7 millions, laquelle subvention a permis de « remettre à niveau l'observatoire avec de nouveaux instruments à la fine pointe de la technologie », a précisé au *Devoir* René Doyon, directeur de l'OMM. Étant donné que cette subvention arrive à échéance le 31 mars prochain, l'équipe de l'OMM avait participé au concours spécial du Fonds des initiatives majeures scientifiques majeures de la FCI dans l'espoir d'obtenir le financement nécessaire au fonctionnement de l'Observatoire. Cette subvention lui a été refusée parce que l'OMM « ne remplissait pas les critères d'admissibilité », a indiqué la FCI.

«La FCI ne subventionne plus que les infrastructures dites nationales, et elle ne nous considère pas comme une infrastructure nationale. Pourtant, l'OMM rayonne sur la scène internationale. Au fil

VOIR PAGE A 8 : MÉGANTIC

Lire aussi : L'avenir incertain. Un éditorial de Bernard Descôteaux. Page A 6

AUJOURD'HUI



**Actualités** › Pierre Karl Peladeau solliciterait un mandat en 2018 pour faire du Québec un pays. Page A 4

**Économie** › Parler ne fait pas cuire le riz. L'ambassadeur de Chine au Canada plaide pour une intensification des échanges commerciaux. Page B 1

**Culture** › Philippe Faucon, le cinéaste qui a débusqué la radicalisation. Page B 8



Avis légaux..... B 6  
Décès..... A 4  
Météo..... A 2  
Mots croisés..... B 4  
Petites annonces..... A 4  
Sudoku..... B 8

## Petite hausse, grand irritant

Québec veut hausser le plafond de prêts, une mesure critiquée par les étudiants qui promettent un printemps « chaud »

KARL RETTINO-PARAZELLI

Québec a l'intention de hausser le montant maximal des prêts étudiants, ce qui constituerait une première augmentation de ce plafond en 25 ans. Cette volonté gouvernementale remet sur la table l'épineuse question de l'endettement étudiant, dénonce la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), au moment où les syndicats et les associations étudiantes promettent un printemps « chaud ».

Sans tambour ni trompette, le gouvernement du Québec a publié le 30 décembre dernier dans la *Gazette officielle* un projet de règlement

modifiant certains paramètres du Règlement sur l'aide financière aux études. Québec entend indexer plusieurs montants alloués à titre d'exemptions ou de dépenses admises dans le calcul de l'aide financière, mais aussi « le montant maximal d'un prêt qui peut être accordé pour une année d'attribution ».

Au niveau universitaire, le projet de règlement prévoit que la majoration du montant maximal des prêts étudiants passerait de 305\$ à 308\$ par mois pour un étudiant au premier cycle et de 405\$ à 409\$ par mois pour un étudiant au

VOIR PAGE A 8 : HAUSSE



En 2005, la volonté de Québec de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts a été à l'origine d'une mobilisation étudiante alors historique.

CONFLIT  
UKRAINE-RUSSIE

## Ultime effort en faveur de la paix

Dans un ultime effort pour mettre fin au conflit opposant la Russie et l'Ukraine, les présidents russe, ukrainien et français et la chancelière allemande se sont réunis pendant plusieurs heures mercredi à Minsk, alors que les combats faisaient toujours rage dans l'est de l'Ukraine. Au moment d'écrire ces lignes, aucun accord n'avait émergé de cette rencontre décisive.

Vladimir Poutine, Petro Porochenko, François Hollande, Angela Merkel et leurs conseillers, enfermés dans une salle aux imposantes colonnes de marbre, ont décortiqué pendant de longues heures le document préparé lors de plusieurs jours de tractations par leurs diplomates. L'enjeu est grand : mettre fin à 10 mois de guerre dans l'ex-république soviétique.

«Les discussions ne sont pas simples et se prolongent», a écrit sur Twitter le ministère allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, à 22h30, heure locale. Par conséquent, celui-ci « prolonge son séjour » à Minsk et « son départ pour un déplacement au Brésil est retardé ».

«Je pense que nous avons encore du travail pour cinq à six heures au moins», a pour sa part écrit deux heures plus tard sur sa page Facebook le conseiller du président Porochenko, Valeri Tchaly. «Mais nous ne pouvons pas nous

VOIR PAGE A 8 : MINSK

## ACTUALITÉS

## Nouvel imbroglio autour de l'« intégrisme »

Un intégriste ne serait finalement pas le bienvenu chez la ministre Kathleen Weil

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le Parti québécois a déposé un projet de loi «sur l'observateur l'intégrisme religieux» mais le gouvernement Couillard est toujours réticent à employer le mot «intégrisme», lui préférant la notion plus restreinte de «radicalisation violente». Or le distinguo l'a entraîné, mercredi, à s'empêtrer dans la sémantique.

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil, chargée du groupe de travail sur la radicalisation, a affirmé en matinée qu'elle n'aurait pas d'objection à côtoyer au travail un employé intégriste, un «rigoriste» religieux qui «ne fait de mal à personne».

«On n'a pas de jugement à porter sur cette personne pourvu que la société soit protégée», a-t-elle déclaré. Kathleen Weil épousait ainsi la conception exprimée par le premier ministre Philippe Couillard, qui a soutenu que l'intégrisme «fait partie des choix personnels de chacun».

Mais en après-midi, la ministre se ravisa. «C'est le lexique qui est un peu complexe. Quelqu'un qui ne partage pas nos valeurs de démocratie, d'égalité entre les hommes et les femmes, qui ferait la promotion de l'homophobie, ce serait impossible que quelqu'un comme ça se retrouve dans mon cabinet», a-t-elle précisé.

La porte-parole péquiste en matière de laïcité, Agnès Maltais, a présenté le projet de loi



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Kathleen Weil avait affirmé qu'elle n'aurait aucun problème à travailler avec un «rigoriste».

395 qui crée un «observateur» chargé de documenter les manifestations d'intégrisme religieux au Québec. Cette personne est nommée par l'Assemblée nationale, comme le protecteur du citoyen, détient un pouvoir d'enquête et produit un rapport annuel. Le gouvernement «est dans une logique de lutte contre le terrorisme, de sécurité. Nous, on est dans une logique de prévention», a résumé la députée qui a dit se baser sur les travaux de Fatima Houada-Pepin. L'observateur pourrait se pencher non seulement sur les intégristes qui ont des visées criminelles, mais sur des sectes comme Lev Tahor, où c'est le

bien-être des enfants qui est en cause, a expliqué la porte-parole.

## Bouchard-Taylor

S'inspirant de la définition proposée par la commission Bouchard-Taylor, le projet de loi 395 définit l'intégrisme comme un «mouvement qui tend à imposer aux individus, à la société ou à l'État des pratiques ou des valeurs issues d'une interprétation radicale des religions, notamment par des discours portant atteinte au droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et incitant à la discrimination et à la violence ainsi que par de la propagande haineuse appelant à la légitimation du

crime en vue de saper les bases de la démocratie et les droits de la personne».

Or il est clair que le gouvernement Couillard ne veut pas suivre l'opposition dans cette voie, faisant de la lutte contre la radicalisation — et non pas contre l'intégrisme — un enjeu qui relève de la sécurité publique. Au terme d'un débat à l'Assemblée nationale mercredi après-midi, les députés libéraux ont voté contre une motion qui reprenait la définition de l'intégrisme soumise par la commission Bouchard-Taylor et rappelait l'urgence de créer un observatoire sur l'intégrisme religieux.

Le Devoir

## Une motion pour Raïf Badawi

L'Assemblée nationale a fait front commun, mercredi, pour adopter à l'unanimité une motion revendiquant la libération du blogueur saoudien Raïf Badawi, emprisonné en Arabie saoudite depuis 2012. La motion a été votée en présence de l'épouse du détenu, Ensaf Haidar. M<sup>me</sup> Haidar a pu s'entretenir pendant quelques minutes avec le premier ministre Philippe Couillard, qui a renouvelé sa solidarité à sa cause, tout en l'assurant qu'il ferait tout en son possible pour lui venir en aide dans sa démarche. «Il est clair qu'on ne peut pas aller là-bas et le ramener. Il faut être conscient de cette réalité, mais plus le monde démocratique va manifester son indignation, son soutien pour cette famille, plus on a de chances d'y arriver», a commenté M. Couillard lors d'un bref point de presse commun avec M<sup>me</sup> Haidar. Interrogé à savoir si sa connaissance du pays et de la langue arabe lui ouvrirait des portes dans ce dossier, il a répondu que le régime saoudien en était un «assez compliqué» et que ses liens passés n'ajoutaient «pas nécessairement à notre efficacité». La motion de l'Assemblée nationale a été envoyée au Parlement canadien, au ministre des Affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassade de l'Arabie saoudite au Canada.

La Presse canadienne

## SECTEUR PUBLIC

## La CSN dénonce des offres «méprisantes»

Québec — La CSN estime que les offres du Conseil du trésor aux salariés du secteur public méneraient ceux-ci tout droit vers l'appauvrissement, en plus de doubler le retard salarial qu'ils accusent par rapport aux autres travailleurs québécois.

Réunis en instance de négociation, les 1200 délégués des quatre fédérations du secteur public délibéreraient mercredi sur une proposition de dénonciation des offres du Conseil du trésor, qui laissent deviner un «mépris» du gouvernement à l'endroit de ses salariés, selon la CSN.

En décembre dernier, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, avait présenté aux employés de l'État une offre salariale de 3% d'augmentation de leur rémunération au cours des cinq prochaines années. La hausse serait répartie ainsi: gel des salaires les deux premières années et 1% d'augmentation durant les trois années subséquentes.

## Retard salarial

Selon la vice-présidente de la CSN et responsable des négociations du secteur public, Francine Lévesque, il s'agit d'offres «très méprisantes». Elle ajoute que le gel salarial de deux ans ne permettra pas à ces salariés de faire face à l'augmentation du coût de la vie ni de régler le retard salarial qui les touche. Elle qualifie les offres de «particulièrement insultantes pour les femmes, qui occupent 75% des emplois du secteur public».

La CSN rappelle qu'en novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec situait à 7,6% le retard salarial du secteur public, pour des emplois comparables et en tenant compte du régime de retraite et de l'ensemble des avantages sociaux. La centrale syndicale juge qu'avec les offres du Conseil du trésor, ce retard pourrait atteindre 15% dès 2019.

M<sup>me</sup> Lévesque dénonce également les modifications que souhaite apporter Québec au régime de retraite de ses employés, «alors que celui-ci, capitalisé à 96%, est en très bonne santé financière», juge-t-elle.

La Presse canadienne

## Montréal: le mégacentre commercial reçoit un appui de taille

JEANNE CORRIVEAU

Il vaudrait mieux attendre de voir en quoi consiste le projet de mégacentre commercial de Mont-Royal avant de le condamner, estime le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Michel Leblanc fait partie de ceux qui voient d'un bon œil l'arrivée du «Quinze40».

«Il est très tôt pour tuer un projet, croit M. Leblanc. Dès la première journée, on est en train de dire à un promoteur privé qui veut investir 2 milliards de dollars que ce n'est pas une bonne idée. C'est une réaction dangereuse.»

Selon M. Leblanc, il est également «absurde» d'invoquer la

menace qui plane sur d'autres entreprises commerciales pour s'opposer au projet du promoteur Carbonleo, qui détient également le Quartier Dix30 de Brossard. Montréal s'enrichit. La population croît, le PIB augmente et le paysage commercial évolue. Si on craint pour les artères commerciales, c'est qu'il est temps d'y investir. «La première menace pour nos artères commerciales, c'est l'espèce d'indifférence, et même de complaisance, qu'on a eue face à ces artères», explique M. Leblanc. Dans le cas du Plateau-Mont-Royal, c'est encore pire. On a lancé le signal que ce n'était pas grave quand les commerces fermaient. Et qu'on n'avait pas besoin des consom-

mateurs des banlieues.»

Lundi, les élus de Projet Montréal, avec Luc Ferrandez à leur tête, se disaient prêts à partir en croisade contre le projet de centre commercial «lifestyle» de Carbonleo. Ce centre de 1,6 million de pieds carrés qui doit voir le jour à la jonction des autoroutes 15 et 40 dans un secteur industriel de Mont-Royal menace l'économie montréalaise et la santé des artères commerciales, avait fait valoir M. Ferrandez.

De son côté, le maire Denis Coderre n'a pas voulu prendre position. Il a déjà discuté avec le maire de Mont-Royal, Philippe Roy, et rencontré le promoteur lundi. Ce sera au

tour des représentants des artères commerciales de Montréal dans les prochains jours. «Il ne faudrait pas que ça devienne un débat émotif. Il faut que ce soit vraiment factuel», a-t-il expliqué mercredi. «Je ne voudrais pas qu'on empêche une saine compétition. J'invite les gens à ne pas partir en peur», a-t-il ajouté tout en soulignant que Montréal ne pouvait décider de la réglementation de Mont-Royal.

## Concurrence

Professeure au Département de marketing à HEC Montréal, JoAnne Labrecque estime que la «cannibalisation» entre les places commerciales est inévitable si le bassin de consomma-

teurs n'augmente pas. «La demande n'est pas en croissance en ce moment. Et le secteur du commerce de détail est en restructuration. Les habitudes des consommateurs changent et les ventes en ligne augmentent», signale-t-elle. Dans ce contexte, la nature du concept du futur «Quinze40» sera déterminante.

Une certaine prise de conscience sociale des consommateurs envers l'économie locale pourrait profiter aux artères commerciales, mais de façon globale, une part d'inconnu subsiste quant aux habitudes des consommateurs dans trois à cinq ans, dit-elle.

Le Devoir

**GEORGES LAOUN OPTICIEN** Présente le 16e événement annuel **I.a. Eyeworks®**

Toute la collection à nos deux boutiques jusqu'au 1er mars.

Gagnez votre paire de lunettes complète! Samedi le 14 février seulement. Détails en magasin.

Voyez 27 ans de montures originales! Une I.a. Eyeworks pour chaque année depuis 1987!

Événement rue Sherbrooke  
LUST ATELIER, salon de thé vendredi et samedi

Événements rue Saint-Denis  
Extraits de Spécialités féminines, d'Omnibus à partir de 14 h. Photo Booth

Examen de la vue par rendez-vous.  
Saint-Denis & Duluth  
514-844-1919  
Sherbrooke O. & Bishop  
514-985-0015  
www.georgeslaoun.com

**Météo Média**

Sept-Îles -14/-19  
Baie-Comeau -14/-20  
Gaspé -13/-17  
Rimouski -13/-20  
Saguenay -13/-30  
Trois-Rivières -9/-24  
Québec -11/-25  
Sherbrooke -5/-21  
Gatineau -8/-27  
Montréal -7/-24

Lever du soleil: 7h01  
Coucher du soleil: 17h17

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var 3/-5	Var 0/-6	Londres	Var 7/3	Plu 9/6
Moncton	Var -8/-17	Nei -11/-21	Los Angeles	Sol 26/15	Sol 27/16
Saint-Jean	Var -8/-15	Nei -10/-18	Mexico	Ave 18/8	Nua 18/8
Toronto	Nei -10/-23	Sol -12/-17	New York	Nei 1/-10	Sol -7/-13
Vancouver	Plu 11/8	Plu 12/8	Paris	Sol 8/2	Ave 11/6
Winnipeg	Nei -17/-25	Var -16/-29	Tokyo	Ave 8/3	Sol 8/4

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -7	-24	-18/-25	-16/-24	-17/-22
Quelques flocons, pdp 60%.	Nuageux avec éclaircies.	Passages nuageux.	Quelques flocons, pdp 40%.	Passages nuageux.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -11	-25	-16/-26	-16/-24	-13/-19
Quelques flocons, pdp 60%.	Nuageux avec éclaircies.	Ciel variable.	Ciel variable.	Passages nuageux.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -8	-27	-19/-24	-13/-25	-19/-24
Plutôt nuageux.	Ciel variable.	Généralement ensoleillé.	Quelques flocons, pdp 40%.	Passages nuageux.

**Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.**  
Consultez la tendance 14 jours.

**Météo Média**

## Costa Concordia: 16 ans de prison pour le capitaine

Grosseto, Italie — Le capitaine du navire de croisière Costa Concordia écope de 16 ans et un mois en prison sous divers chefs, dont des condamnations multiples d'homicide involontaire. Francesco Schettino est le capitaine du paquebot qui s'est échoué en 2012, faisant 32 morts. Le comité de trois juges a imposé une peine de 10 ans pour plusieurs chefs d'homicide involontaire, cinq ans pour avoir causé le naufrage, et un an pour avoir abandonné le navire alors que bon nombre des 4200 passagers étaient encore à bord.

Associated Press

## É.-U.: le Congrès approuve Keystone

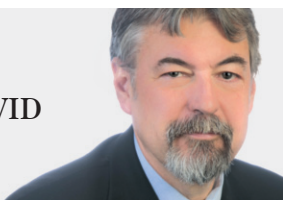
Washington — Le Congrès américain a approuvé mercredi la construction de l'oléoduc Keystone XL entre le Canada et les États-Unis, mais le président Barack Obama devrait opposer son veto. La Chambre des représentants, à majorité républicaine, a adopté en dernière lecture par 270 voix contre 152 une loi autorisant le projet transfrontalier, contesté par les écologistes et la plupart des démocrates. Barack Obama a promis son veto, car la nouvelle loi le priverait du pouvoir de délivrer le permis de construire à TransCanada, un pouvoir qu'il entend conserver.

Agence France-Presse

## ACTUALITÉS

En français!

MICHEL DAVID



**D**e l'avis général, Pierre Karl Péladeau s'est mis le pied dans la bouche lors de son récent passage à Rouyn-Noranda, quand il a apostrophé la chanteuse du groupe Groenland et réclamé «une toune en français». La fatigue ou l'ignorance du répertoire exclusivement anglophone du groupe, qu'à invoquées son attaché de presse, ne sauraient expliquer ce nouvel impair.

M. Péladeau n'est pas homme à reconnaître facilement une erreur, mais après avoir fui les médias pendant 24 heures, il a eu la bonne idée de faire un peu d'autodérision lors de sa rencontre de mercredi avec les étudiants de l'Université Laval, auxquels il a demandé, sourire en coin, d'excuser ses anglicismes. Visiblement, ils ont apprécié cette forme de *mea culpa*.

Ce malheureux incident illustre bien pourquoi la jeune génération a de plus en plus de mal à se retrouver dans le discours de nombreux souverainistes qui ont conservé des souvenirs douloureux des années antérieures à l'adoption de la loi 101 et qui comprennent mal que leurs cadets ne soient pas plus soucieux de l'avenir du français. A tort ou à raison, ces derniers ne partagent tout simplement pas leur insécurité.

On ne peut pas accuser M. Péladeau d'avoir prononcé un discours sans contenu à l'Université Laval. Pour la première fois depuis qu'il s'est lancé dans la course au leadership, il a esquissé ce qui ressemble à un plan pour mener le Québec à la souveraineté, mais son habituel survol de l'histoire du Québec et de son itinéraire personnel laissait encore transparaître un ressentiment envers le Canada anglais qui, même s'il peut paraître justifié, est devenu incompréhensible et même suspect pour bien des jeunes.

Il est vrai que la presse financière de Toronto s'est vivement opposée à l'acquisition de Vidéotron par Québecor, avec l'aide de la Caisse de dépôt, et qu'il s'est écrit des choses extrêmement blessantes pour le père de M. Péladeau dans les médias canadiens-anglais. On peut très bien comprendre qu'il en ait conçu de la rancoeur, mais la victimisation n'a plus son utilité dans l'argumentaire souverainiste.

Jacques

Parizeau

a toujours

vanté les

bienfaits du

bilinguisme

individuel

Son désir d'assurer la pérennité du fait français, mais aussi l'épanouissement de ceux qui le parlent, est tout aussi indéniable.

Encore faut-il bien cerner le problème. Tant mieux si le plus grand nombre d'artistes possible choisissent de s'exprimer en français, mais on ne peut certainement pas dire que Céline Dion ou le cinéaste Jean-Marc Vallée ne contribuent pas au rayonnement culturel du Québec parce qu'ils travaillent en anglais.

Jacques Parizeau, auquel M. Péladeau voue la plus grande admiration, se faisait un plaisir d'afficher son aisance dans la langue de Shakespeare. L'ancien premier ministre a toujours vanté les bienfaits du bilinguisme individuel. Il disait même vouloir botter les fesses à ceux qui se contentaient d'une seule langue. C'est le bilinguisme institutionnel qu'il dénonçait avec la dernière énergie.

Le premier ministre Couillard a réagi avec humour au faux pas de M. Péladeau, en lui demandant de s'assurer que seul le français ait droit de cité à *La voix* et que le nouvel amphithéâtre de Québec présente son premier spectacle en français. Il est cependant permis de s'interroger sur son propre désir de préserver les avancées des dernières décennies.

En décembre dernier, son gouvernement a assoupli en catimini les exigences de connaissance du français imposées aux immigrants qui font une demande de résidence permanente, exigences que le PQ avait haussées en 2013. Or les universités de langue anglaise les estiment encore trop contraignantes.

Une porte-parole de l'Université McGill a fait valoir que les critères actuels rendent difficile le recrutement de professeurs renommés, apparemment réticents à suivre les cours qui leur permettraient d'acquérir une connaissance suffisante du français. Selon elle, il faudrait leur accorder un traitement spécial puisqu'il s'agit de «travailleurs hautement spécialisés».

Les universités de langue anglaise bénéficient déjà de ressources financières sans commune mesure avec le poids démographique de la communauté anglophone, mais qu'aucun parti politique n'ose proposer de répartir plus équitablement. Faudrait-il aggraver le problème en autorisant une nouvelle dérogation qui réduirait encore leurs obligations linguistiques?

Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, les universités ne sont évidemment pas les seuls employeurs à la recherche de personnel hautement spécialisé. La ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, qui planche sur sa nouvelle politique, dit faire l'objet de demandes similaires provenant d'autres secteurs d'activité. Cela est certainement plus menaçant pour le français qu'une «toune» en anglais.

mdavid@levoir.com

ÉCOLES JUIVES

## Les infractions demeurent... les permis aussi

LISA-MARIE GERVAIS

**M**algré des avertissements à se conformer, de nombreuses écoles privées détentrices de permis, et dont certaines sont même subventionnées par le ministère de l'Éducation (MELS), continuent d'enfreindre la loi, a constaté *Le Devoir*. Parmi elles, quatre écoles juives, qui ne respectent pas le régime pédagogique depuis au moins sept ans, détiennent toujours un permis et continuent d'être subventionnées par le MELS, malgré d'importantes lacunes, d'après le dernier rapport de la Commission consultative de l'enseignement privé (CCEP) rendu public mardi.

Ces quatre écoles juives orthodoxes subventionnées font partie d'un groupe de cinq qui s'étaient fait donner un ultimatum par Québec pour se conformer au maximum en 2014. Lune d'elles, le Collège rabbinique du Canada, a fermé ses portes et les quatre autres ont vu leur situation à nouveau tolérée l'an dernier, à la demande du ministre de l'Éducation Yves Bolduc.

Or, si des progrès ont été constatés par la CCEP, elles présentent toutes des manquements au régime pédagogique. Les manuels, les ma-

tières enseignées et les bulletins ne sont pas tous conformes, le cours Éthique et culture religieuse n'est pas enseigné tel que l'exige le MELS et des enseignants n'ont toujours pas de brevet. Deux des quatre écoles, l'École communautaire

Belz et la Yeshiva Gedola Merkaz Hatorah reçoivent un avis défavorable de la CCEP. Cette dernière école est celle qui éprouve des difficultés majeures à se conformer, et ce, depuis 2008 et même avant.

Les deux autres, les écoles communautaires Skver et l'école Première Mesifita du Canada, présentent elles aussi de nombreux manquements à la loi, mais la CCEP est d'avis que certains progrès ont été réalisés et que leur permis et leur subvention («l'agrément») devraient être prolongés d'au moins un an.

En mai dernier, le ministre Bolduc, qui venait d'entrer en poste, voulait donner une dernière chance à ces écoles qui n'étaient pas totalement illégales, puisque contrairement à d'autres, elles opéraient au moins avec un permis.

«Les écoles qui ne répondent pas aux normes, on va travailler avec elles. Il faut avoir une tolérance temporaire pour qu'elles puissent se conformer», avait soutenu Yves Bolduc. Il avait toutefois promis qu'il allait tenter de les faire rentrer dans le rang en amputant la subvention si l'école ne corrigeait pas ses lacunes. Contacté par téléphone, le cabinet du ministre n'a pas fait de commentaires.

**Le ministre Bolduc voulait donner une dernière chance à ces écoles qui n'étaient pas totalement illégales**

**D'autres écoles fautives**

Parmi les écoles qui ne respectent pas la loi figure un bon nombre d'écoles religieuses. L'école Le Savoir, dont TVA révélait qu'elle était financée en partie par le Koweït et que ses instal-

lations étaient la propriété de la Muslim Association of Canada (MAC), liée aux Frères musulmans, reçoit un avis défavorable de la CCEP en ce qui concerne sa demande de subvention. La CCEP ne mentionne toutefois pas les informations rapportées par TVA et fait remarquer que l'école a accom-

pli certains progrès, tout en soulignant des lacunes au passage.

Subventionnée par le MELS, l'Académie Ibn Sina, qui dessert la communauté chiite de Montréal, a vu son permis renouvelé maintes reprises sous conditions, en raison de ses nombreuses irrégularités. Malgré le fait qu'elle présente encore des lacunes, la CCEP recommande le renouvellement du permis pour une période limitée à deux ans.

L'Académie Étoile du Nord de Laval n'est toujours pas conforme, bien qu'on lui eût retiré son permis pour une année, soit 2011-2012.

En partie subventionnée, l'école Ali Ibn Abi Talib n'est pas non plus conforme en tous points, mais la CCEP souligne que «l'établissement travaille avec sérieux pour répondre aux exigences» et recommande le renouvellement de son permis et de sa subvention.

L'église-école Académie chrétienne de la foi, l'école primaire Académie chrétienne Rive-Nord, l'École apostolique de Chicoutimi et l'école chrétienne Emmanuel présentent aussi des lacunes, mais reçoivent un avis favorable de la CCEP.

Le Devoir



Le Conseil du statut de la femme, présidé par Julie Miville-Dechêne, a vu 12% de son budget être amputé.

COMPRESSIONS

## Le CSF ferme ses dernières antennes régionales

LISA-MARIE GERVAIS

**L**e couperet tombe au Conseil du statut de la femme (CSF) et le force à fermer tous ses bureaux régionaux et à mettre à pied le quart de ses employés. Au 1<sup>er</sup> avril 2015, la subvention que lui octroie le gouvernement sera amputée de 458 000 \$, soit une coupe de 12% du budget qui est d'environ 3,8 millions. Plus de la moitié (288 000 \$) de la somme coupée représente une nouvelle compression.

A ses débuts, le CSF comptait plus de 200 employés et avait des bureaux dans toutes les régions du Québec. Mais graduellement, sa subvention s'est étiolée, ne laissant que quatre bureaux régionaux, soit à Saguenay, Rouyn-Noranda, Montréal ainsi qu'une unité régionale de Québec. Avec cette nouvelle compression, ils n'existeront plus, ne laissant que le bureau principal à Québec. Neuf personnes sur 37 perdront leur poste.

Le budget du CSF avait déjà diminué du quart (25%) au cours des cinq dernières années, et son nombre d'employés a été réduit du tiers pendant la même période. «Ca va toujours en diminuant depuis la fondation du Conseil», a indiqué Marie-Andrée Lefebvre, attachée de presse de la présidente Julie Miville-Dechêne. Cette dernière a indiqué qu'elle n'accorderait aucune entrevue.

Le CSF a pris connaissance de cette coupe du gouvernement Couillard il y a dix jours. «Toutes les options ont été évaluées, insiste M<sup>me</sup> Lefebvre. Pour maintenir la mission du Conseil, par rapport à la recherche, on n'avait pas le choix [de prendre ces décisions].» Cette

compression oblige le CSF à revoir son fonctionnement. «On n'est pas seulement en mode fermeture, mais on est aussi en réflexion pour trouver des façons de maintenir les liens avec nos partenaires régionaux.»

Une coupe inacceptable

Ces coupes empêcheront le Conseil de bien jouer son rôle, a souligné Françoise David, députée de Gouin et porte-parole de Québec solidaire. «[Cela] affaiblira encore davantage une des rares voix qui rappelle au gouvernement son devoir de veiller à ce que ses politiques ne pénalisent pas les femmes.»

«La coupe n'est pas acceptable», a déclaré pour sa part la députée péquiste Carole Poirier, porte-parole de l'opposition en matière de condition féminine. «Si [le gouvernement] voulait s'assurer que cet organisme remplit sa réelle mission, qui est d'offrir des services aux femmes sur le terrain et des avis qui souvent ne font pas l'affaire du gouvernement, il aurait privilégié l'absence de coupes au Conseil du statut de la femme.»

Comme tous les autres organismes, le Conseil du statut de la femme avait un effort budgétaire à faire, a soutenu Stéphanie Vallée, ministre de la Justice. «La présidente avait le choix de déterminer de quelle façon elle allait atteindre cet objectif. On nous a assuré que les choix budgétaires avaient été faits de façon à se concentrer sur la mission du Conseil.»

Avec Marco Bélair-Cirino  
Le Devoir

POSTES DE CADRES ABOLIS

## Barrette se défend d'agir en catimini

ISABELLE PARÉ

**A**lors que l'opposition péquiste a accusé mercredi le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, d'agir de façon sournoise en abolissant 6000 postes de cadres par le biais d'amendements de dernière minute au projet de loi 10, ce dernier dit avoir toujours été clair sur son intention d'abolir au mois 1300 postes de gestion dans le réseau de la santé.

Dans une mêlée de presse à Québec, le ministre Barrette a dû répondre des amendements-surprises apportés à sa réforme du réseau, qui prévoient l'abolition des postes de 1600 cadres du réseau à compter du 31 mars, comme l'a dévoilé *Le Devoir*.

«Ce qu'on fait là, c'est tout à fait habituel. Lorsqu'on fait une manœuvre comme ça, on abolit un volume de postes dans un secteur donné pour ensuite faire un concours réservé aux gens qui ont été touchés», a-t-il défendu, accusant la critique de l'opposition de ne rien comprendre à cette «technique».

Le ministre a répété jusqu'à plus soif qu'il n'y avait rien d'étonnant à cela, et que son projet d'abolir 1300 postes était connu depuis des lustres. Toutefois, il a confirmé en anglais qu'au terme des concours qui seront lancés, «personne n'aura de garantie d'emploi, avec les mêmes fonctions et la même paie», «mais il y aura des possibilités.»

A ce titre, il a signalé que les cadres non «re-pêchés» lors des futurs concours auront le loisir de se tourner vers d'autres postes vacants dans le réseau. «Il y a 8000 départs à la retraite chaque année», a-t-il insisté.

«Sournois»

Mais Diane Lamarre, critique en matière de santé et d'accessibilité aux soins pour le PQ, a décrié le manque de transparence du ministre.

«On voit comment le ministre, de façon sournoise, a utilisé ce privilège du bâillon qu'il s'est donné pour congédier, dans le fond, mettre... en tout cas, abolir des postes importants, 6000 postes [...]»

Alors que l'article 148 du projet de loi 10 prévoyait l'abolition des postes des hauts dirigeants d'agences, l'amendement 148.1 présenté à la hâte vendredi touche tous les cadres intermédiaires du réseau de la santé. Or l'imposition du bâillon a empêché toutes discussions ou questions de la part des partis d'opposition sur ce revirement soudain, clame M<sup>me</sup> Lamarre.

«Alors là, avec les cadres intermédiaires, il multiplie le nombre de personnes visées. Au lieu d'être 600, c'est 6000. Où est la transparence qu'on nous a annoncée? Où est l'honnêteté envers la population? a-t-elle déploré. Qu'il ait le courage de ses décisions difficiles, qu'il ne les fasse pas en catimini, et qu'il nous le dise clairement, et qu'il utilise le temps de l'adoption article par article pour mettre en évidence ces changements majeurs qu'il impose dans des projets de loi.» Des changements, ajoute-t-elle, qui modifieront la vie de nombreux Québécois qui «n'ont jamais, jamais pensé que leur emploi était compromis dans le projet de loi n° 10.»

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## La juge Charbonneau gagne sept mois

JOCELYNE RICHER  
à Québec

La juge France Charbonneau a obtenu le délai qu'elle réclamait pour achever la rédaction du rapport final très attendu de sa commission d'enquête, qui a entamé ses travaux en novembre 2011.

Lors de sa dernière séance hebdomadaire, mercredi, le Conseil des ministres a donné suite sans réserve à sa demande de prolonger jusqu'au 30 novembre la date limite imposée pour remettre son rapport au gouvernement.

La juge devait remettre le document au plus tard en avril prochain, mais elle a estimé qu'elle manquait de temps pour mener à bien ses travaux et a réclamé un report des échéances il y a quelques semaines au gouvernement Couillard. La commission Charbonneau obtient donc, comme souhaité, le décret qui lui octroie sept mois supplémentaires pour effectuer son travail.

## La plus longue de l'histoire

Après quelques semaines de flottement, le gouvernement n'a finalement pas choisi d'opter pour la voie hasardeuse, sur le plan politique, de lui forcer la main, dans l'espoir d'écourter les délais et d'épargner les fonds publics. On estime que les travaux de la commission coûtent 1 million de dollars de fonds publics par mois.

A terme, la commission Charbonneau, la plus longue de toute l'histoire du Québec, aura eu à sa disposition deux ans de plus que prévu au départ pour remplir son très vaste mandat. La commission doit débusquer la collusion et la corruption dans l'octroi et la gestion de contrats publics dans l'industrie de la construction, et documenter les liens éventuels avec le financement des partis politiques. À l'origine, lors de la création de la commission d'enquête, en novembre 2011, Jean Charest avait décrété que le rapport final devait être remis au plus tard en octobre 2013.

En point de presse, la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, a fait valoir que le gouvernement avait acquiescé à la requête parce qu'il souhaitait laisser la commissaire Charbonneau et son équipe effectuer un «travail complet et rigoureux». Dans une lettre adressée récemment au gouvernement, la juge Charbonneau a cependant indiqué qu'elle «ferait tout en son pouvoir» pour déposer son rapport final avant la date butoir du 30 novembre, selon la ministre.

La Presse canadienne

## 2018: PKP solliciterait un mandat pour le pays

Le candidat à la course à la chefferie du PQ veut créer un institut de recherche sur l'indépendance

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire  
à Québec

Le favori dans la course à la direction du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, a ouvert son jeu. S'il se retrouve à la barre du PQ, il sollicitera le mandat de faire le pays du Québec auprès de l'électorat québécois à l'automne 2018.

«Un pays, ce n'est pas un repli sur soi. C'est une base pour se lancer vers le monde. C'est pourquoi, lors des prochaines élections, je souhaite obtenir le mandat de réaliser concrètement l'indépendance du Québec», a-t-il écrit dans sa plateforme électorale.

Les indépendantistes québécois pourront parer à toutes les attaques lors des élections générales de 2018, a promis le député de Saint-Jérôme à l'occasion d'une allocution à l'Université Laval mercredi midi. Les candidats péquistes auront en main un «argumentaire [...] important, détaillé, puissant» en faveur d'une «République québécoise indépendante, de langue française et laïque». Il s'agit du fruit de l'Institut québécois de recherche appliquée sur l'indépendance, qu'il s'engage à mettre sur pied s'il est désigné chef du PQ en mai prochain. «Quand on va se présenter en 2018, on n'aura pas de programme à développer à la dernière minute», a fait valoir M. Péladeau.

## Un Institut

Le groupe de réflexion, qui recevra un financement «populaire» et «volontaire», produira des «analyses très détaillées, très approfondies sur les bienfaits et les bénéfices de l'indépendance du Québec», a-t-il expliqué devant des dizaines d'étudiants.



Pierre Karl Péladeau compte se servir de l'Institut pour nourrir le programme péquiste de 2018.

L'Institut québécois de recherche appliquée sur l'indépendance se verra confier le mandat de passer au crible les «multiples dimensions» du projet de pays telle la souveraineté alimentaire, culturelle, fiscale, internationale et territoriale.

Il sera notamment appelé à élaborer le budget d'un Québec indépendant, en ne manquant pas d'identifier les revenus que pourra tirer un Québec indépendant de la gestion de la voie maritime du Saint-Laurent ou encore du contrôle des communications sur son territoire. «Un Québec indépendant va être un Québec plus riche», a martelé M. Péladeau à l'Université Laval.

D'ailleurs, M. Péladeau a

profité de son passage à l'Université Laval pour rappeler que les anciens premiers ministres canadiens Brian Mulroney et québécois Lucien Bouchard y avaient fait leurs classes. Les deux hommes ont «expérimenté les limites de la fédération canadienne», a-t-il souligné. «Ils se sont affrontés et ont rencontré un mur.»

Pierre Karl Péladeau s'est fait reprocher au cours des dernières semaines de laisser les militants dans le flou sur son programme politique, préférant ressasser le passé — durant lequel les Québécois étaient considérés comme des «petites mains» — plutôt que d'offrir un projet d'avenir. Mardi, le magnat de la presse y est allé de

promesses plus claires, plus nettes et plus précises.

En plus de mettre sur pied un «think tank», il entend entreprendre un dialogue avec tous les partis et mouvements politiques et organisations de la société civile afin de lancer une campagne «immédiate et permanente» en faveur de l'indépendance.

L'Institut québécois de recherche appliquée sur l'indépendance s'imposera comme un «instrument puissant de recherche au service de l'idée d'indépendance, du projet d'indépendance», a fait valoir le directeur du contenu de la campagne de PKP, Daniel Turp. «C'est une voie intéressante pour des chercheurs qui veulent

«Un pays, ce n'est pas un repli sur soi. C'est une base pour se lancer vers le monde. C'est pourquoi, lors des prochaines élections, je souhaite obtenir le mandat de réaliser concrètement l'indépendance du Québec.»

Pierre Karl Péladeau

vraiment démontrer que le Québec est viable. On l'a toujours dit, mais là on va le prouver encore, mais de façon encore plus convaincante», a-t-il affirmé aux journalistes.

Le constitutionnaliste à l'assurance que les efforts déployés par l'équipe de chercheurs contribueront à accélérer la cadence vers le pays du Québec. «Des documents, c'est utile quand la personne qui les a commandés [...] a la volonté de faire le pays. [...] Moi, je pense que c'est assez clair que Monsieur Péladeau, s'il est chef, veut faire l'indépendance», a-t-il conclu.

Le Devoir

## La rougeole surgit dans une communauté non vaccinée

Québec songe à réclamer des preuves de vaccination pour l'entrée à l'école

ISABELLE PARÉ

Les dix cas de rougeole confirmés dans la région de Joliette seraient associés à une communauté non vaccinée, et malgré la visite de certains patients malades à l'urgence de l'hôpital régional, la Direction de la santé publique (DSP) de Lanaudière juge peu probable que l'écllosion se propage dans la région.

Dans un communiqué très succinct, la DSP a fait savoir mercredi que ces 10 cas étaient tous liés entre eux et que le premier malade observé avait contracté le virus de la rougeole lors d'une visite à Disneyland en Californie, à l'origine de l'écllosion de plus

de 100 cas de rougeole aux États-Unis.

«Les malades contagieux sont assignés à leurs résidences et ceux en contact avec eux doivent surveiller leurs symptômes. Notre enquête révèle qu'aucun des adultes ou enfants malades n'a eu de contacts avec des milieux scolaires ou de garde», a ajouté le Dr Joane Desilets, responsable des maladies infectieuses à la Direction de la santé de Lanaudière.

Certains de ces cas ont été gérés à l'urgence de l'hôpital de Joliette, mais un tri rapide a permis d'isoler ces patients. Toutes les personnes fréquentant certains milieux de travail font l'objet d'une surveillance, affirme ce médecin.

Compte tenu des détails de l'enquête, il y a peu de chance que la maladie se propage, et cela, bien que la période d'incubation de toutes les personnes ayant été en contact ne soit pas écoulée, ajouté le

Des informations laissent penser qu'il s'agit d'une communauté fermée dont les convictions antivaccins sont fort connues

Dr Desilets. Par souci de confidentialité, la DSP a refusé de donner plus d'informations sur ce groupe d'adultes et d'enfants non vaccinés, mais plusieurs informations laissent

penser qu'il s'agit d'une communauté fermée dont les convictions antivaccins sont fort connues.

## Changer la loi?

Face à cette nouvelle écllosion, le directeur national de Santé publique du Québec, Horacio Arruda, a soutenu au Devoir que le ministère était en train d'évaluer la possibilité d'exiger désormais

des preuves de vaccination lors de l'entrée des enfants à l'école puisque la rougeole, éradiquée du Québec en 2002, resurgit depuis fréquemment. Le discours des groupes an-

tivaccination et l'écllosion de rougeole survenue en 2011 au Centre-du-Québec amène Québec à imiter l'Ontario qui oblige, depuis la rentrée 2014-2015, les parents à fournir des preuves de vaccination pour inscrire leurs enfants à l'école. C'est aussi le cas en Nouveau-Brunswick depuis 1982.

«Il ne sera jamais question de rendre la vaccination obligatoire, mais un changement à la Loi sur l'instruction publique nous permettrait d'exiger cette condition. Les gens qui refusent pour des raisons idéologiques ou religieuses le pourraient, mais ils auraient à fournir un document à cet effet», dit-il.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel :  
petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS    MasterCard    VISA

**160**  
APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

**PROMO EN COURS AU VILLAGE OLYMPIQUE**

1 1/2: \$830 | 3 1/2: \$990 | 4 1/2: \$1100 | 5 1/2: \$2200  
Métro Assomption/Viau, Stationnement int. disp.,  
Tout inclus, Grands balcons avec superbe vue,  
Piscine int., Gym, Restaurants, Magasins.

514 252-8037

**DISCRIMINATION  
INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**OUTREMONT - 190 Willowdale**  
3 1/2 rénovés, près métro, UdeM. Chauffés, eau ch., poêle/frigo, asc. 514 738 5663 - 514 735-5331

**OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy**  
112, 312, 412 rénovés près métro, UdeM. Poêle/frigo, Chauffés, eau chaude, Ascenseur. 514 737-8055 514 735-5331

**PLATEAU - 4 1/2 (pcs doubles)**  
+ 1 3/4 saisons. Beaucoup de cachet Christophe-Colomb près Gifford.

**160**  
APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

S. de b. neuve, tout équipé (cuisinière, frigo, lave-vaiss., buanderie), Libre. Photos et détails : moskakatia@hotmail.com

**VX-VILLAGE - BOUCHERVILLE**  
4 1/2, vue directe sur le fleuve, Non-fum. 840 \$ 450 449-5025

**HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

**PARIS VII - XV Champ-de-Mars**  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

**PROVENCE**  
Vallée du Rhône  
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com

**307**  
LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achetée à domicile. Livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, av. du Mont-Royal Est

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE DU RALENTI ?  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**695**  
AUTOMOBILES

Cédons contrat d'achat d'une Toyota Yaris 2012 noire, 5 vitesses, 10 700 kms. 300 \$ par mois sans intérêts. Auto comme neuve : air climatisé, radio-cd, vitres et portes électriques, Bluetooth, burnée Sherlock, régulateur de vitesses et 8 pneus comme neufs. Tous jours garantie. Renseignements: 1-450-379-5808

**Pour une publication section décès dans LE DEVOIR**

Le Mémoriel  
1855, rue Du Havre, bureau 107  
Montréal, Qc, H2K 2X4  
Télé: 514 525-1149  
Télé: 514 525-7999  
necrologie@lememoriel.com

Par téléphone, télécopieur ou par courriel du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00  
Le samedi et dimanche de 12h00 à 17h30  
Heure de tombée 15h15

**Le mémoriel**

**700**  
ANNIVERSAIRES  
ET MARIAGES

**700**  
ANNIVERSAIRES  
ET MARIAGES

**NOUVELLES RUBRIQUES**

Soulignez les heureux événements de la vie  
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.  
Merci de votre attention.

**Yvonne Valerie Jones  
1940-2015**

À la Maison Michel-Sarrazin, le 2 janvier 2015, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Yvonne Valerie Jones, née à Cleveland en Ohio de feu Julien Jones et de feu Lyan Sloan. Elle habitait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yvan Gélinas (Stéphanie Ocarson), Johanne-Valérie Gélinas et Guylaine Gélinas (Scott Albers); ses petits-enfants : Raphaëlle Ocarson Gélinas, Teddy Porvit Gélinas; son frère Julien ainsi que ses cousines Andréa Handley et Vail McGuire.

La famille invite les connaissances, amis et membres de la famille à lui rendre hommage.

**le vendredi 13 février 2015, dès 17 h  
à la salle Paul-Rainville du  
Musée national des beaux-arts du Québec,  
Parc des Champs-de-Bataille, Québec.  
Une cérémonie d'adieu aura lieu à 18 h.**

Aux amis qui ont appuyé notre mère au cours des deux dernières années, ainsi qu'au personnel et aux bénévoles de la Maison Michel-Sarrazin, un remerciement chaleureux.

## ACTUALITÉS

SÉRIE « LE DEVOIR DE DÉBATTRE »

## Rire de tout, parce qu'« il est interdit d'interdire » ?

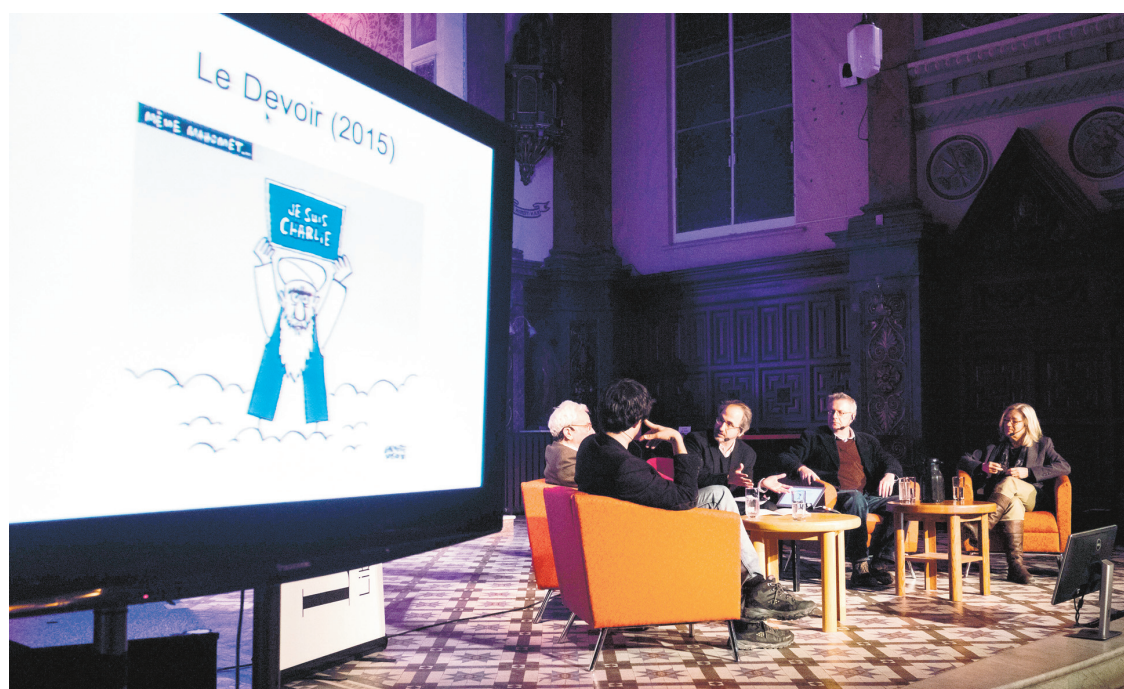
ISABELLE PORTER  
à Québec

Faut-il limiter la liberté d'expression pour ménager les susceptibilités religieuses? La question a suscité des échanges nourris lors d'un débat mercredi soir au Musée de l'Amérique française.

Les semaines ont passé depuis l'attentat du *Charlie Hebdo*, mais les discussions qu'il a lancées sont loin de s'être essouffées. Dans le cadre de la série de rencontres « *Le Devoir de débattre* », le collègue Antoine Robitaille avait convié quatre intellectuels à prolonger le débat des dernières semaines.

Pour la spécialiste de l'humour visuel Mira Falardeau, il n'y a pas de doute. « *Il est hors de question que l'on commence à se retenir* » et « *il est interdit d'interdire* ». En même temps, M<sup>me</sup> Falardeau a concédé que l'attentat avait ébranlé l'espèce de contrat implicite entre les gens d'humour et le reste de la société.

Tôt dans le débat, le profes-



Le Devoir a publié une caricature de Mahomet (ci-dessus, projetée sur l'écran) dans les jours qui ont suivi la tuerie à *Charlie Hebdo*. Les panélistes ont débattu des limites à fixer, ou non, à la liberté d'expression.

seur de droit Louis-Philippe Lampron a souligné que la liberté d'expression n'était déjà pas « absolue » dans la société

puisque'il existe des protec-

tions contre la diffamation et les propos haineux.

Le professeur et journaliste à la retraite Jean-Pierre Proulx a ensuite introduit l'idée qu'il

fallait faire preuve d'éthique. À ses yeux, la limite se trouve lorsqu'on insulte, ou « injurie » les individus ou les groupes.

« *C'est justement là qu'inter-*

*vient l'humour* », lui a rétorqué Garnotte, caricaturiste du *Devoir*. « *Ça peut aider à faire passer la pilule.* »

Seul Jean-Pierre Proulx a soutenu que *Charlie Hebdo* n'aurait pas dû publier les caricatures de Mahomet. « *On pouvait entrevoir que ça allait entraîner des malheurs.* »

## Attaquer le pouvoir

Plus tard, Garnotte et le professeur Lampron ont souligné qu'il fallait tenir compte du contexte et du pouvoir. Garnotte a noté que les caricatures visaient d'abord les puissants et qu'il était plus réticent à se moquer des faibles ou groupes minoritaires.

M. Lampron a donné l'exemple de *Super Jésus*, un vieux sketch de Rock et Belles Oreilles. Or, a-t-il dit, ce n'est pas la même chose de s'en prendre à la religion du groupe majoritaire au Québec et de cibler la minorité musulmane en France, par exemple.

Jean-Pierre Proulx a plus tard voulu relancer le débat en rappelant que contrairement aux grands médias franco-

phones, plusieurs médias anglophones avaient refusé de publier les caricatures de *Charlie Hebdo* le lendemain de l'attentat. « *Les journaux anglophones ne se sont pas autocensurés, ils ont posé un geste raisonnable* », a-t-il dit sans pour autant condamner le geste posé par les médias québécois. À ses yeux, il faut toutefois distinguer l'audace de la témérité.

Louis-Philippe Lampron l'a ensuite relancé sur le thème de la prudence en notant que les limites à la liberté d'expression pouvaient elles aussi être dangereuses.

Antoine Robitaille a par la suite voulu discuter du cas de l'imam Chaoui, qui souhaitait ouvrir un centre communautaire à Montréal et que certains veulent faire taire. « *Il n'y a pas là un grand paradoxe?* » En réponse à cela, Garnotte a fait rire toute la salle en disant qu'il ne fallait pas qu'on le prive de parole parce qu'on priverait ainsi les caricaturistes d'une belle source d'inspiration...

Le Devoir

PROMOTION

**École nationale d'administration publique**

LA RECHERCHE, POUR MIEUX SERVIR LE PUBLIC

## Pour des finances publiques saines

Une gestion consciente du risque est un gage de réussite pour les organismes publics selon la professeure Marie-Soleil Tremblay.

Avec son expérience de comptable professionnelle agréée et son doctorat en sciences de l'administration, la professeure Marie-Soleil Tremblay est visiblement éprise de son travail d'enseignante et de chercheuse à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Elle se fait un devoir de faire comprendre le b.a.-ba d'un budget équilibré. « Le rapport aux chiffres est ambiguë; d'une part, ils rassurent et donnent confiance et, d'autre part, leur complexité peut faire peur. J'enseigne donc à mes étudiants à être en mode proactif plutôt que réactif, je voudrais qu'ils aient le courage de poser les questions qui leur permettront de bien comprendre les implications financières de leurs décisions. »

Ses activités de recherche lui permettent de mieux comprendre les causes profondes de phénomènes financiers qui affleurent. « Je pars souvent de l'actualité. Par exemple, avec la loi sur les régimes de retraite, j'essaie de comprendre comment on en est venu là », c'est-à-dire à passer une loi pour renflouer les régimes de retraite des municipalités et alléger pour elles ce fardeau.

## La société du risque

Selon Marie-Soleil Tremblay, plusieurs villes auraient pris des risques plus grands au fil du temps pour compenser les effets de l'arbitrage de conditions de travail dont les résultats dépassaient leur capacité de payer. « Il y a 40-50 ans, explique-t-elle, l'employeur pouvait aller voir une compagnie d'assurance et lui confier la responsabilité d'assurer des paiements futurs. Plus tard, les employeurs ont plutôt décidé d'investir eux-mêmes dans des obligations : des placements à faible risque. Or, de tels placements ne rapportent presque rien aujourd'hui, et les gens vivent de plus en plus vieux. » Qu'ont-ils fait alors pour financer suffisamment les régimes de retraite sans trop hausser les cotisations? Ils ont investi, dès les années 1990, dans des placements à risque susceptibles d'offrir de meilleurs rendements.

Les questions que se pose la professeure en finances publiques comment les gestionnaires de portefeuille présentent-ils la relation risque/rendement aux comités? — Comment sont négociées les propositions d'experts en lien avec les hypothèses actuarielles? Est-ce que les membres des comités de retraite sont en mesure de saisir l'impact financier à long terme de leurs décisions? — touchent des enjeux centraux d'organisation de notre modèle social et notre prospérité collective. Les réponses apportées pourraient contribuer aux réflexions en cours qui visent à assurer la pérennité des régimes de retraite de milliers de travailleurs.

## Un regard vers le futur

Selon elle, afin de limiter les déficits futurs, il faudra mieux informer les employeurs et les prestataires des risques qu'ils assument. « Quel serait le déficit actuariel d'un régime dont le rendement serait de 2 % versus un rendement de 6 %? La différence pourrait être désormais un risque assumé conjointement et dont on ne discute pas suffisamment », souligne-t-elle. Dans le contexte où l'option de faire faillite n'existe pas, la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal sanctionnée le 5 décembre 2014 permettra peut-être de mieux prendre en considération divers facteurs qui n'étaient pas suffisamment pris en compte dans le processus d'arbitrage antérieur — la capacité de payer des contribuables, l'équité intergénérationnelle, la pérennité du régime, le respect du partage des coûts ainsi que les concessions antérieures consenties. Il s'agit d'un défi de taille à relever sans quoi il faudra songer à transformer ces régimes en régimes à cotisation déterminée dans lesquels le risque sera entièrement assumé par l'employé, comme c'est majoritairement le cas dans le secteur privé.

Loin de tracer une ligne nette entre le public et le privé, la professeure Tremblay estime plutôt qu'« il y a plusieurs parallèles à établir entre eux. Après tout, les deux tiers des gens



Crédit photo : courtoisie ENAP

qui siègent aux conseils d'administration des grandes sociétés d'État proviennent maintenant du privé », affirme-t-elle. Elle trouve d'ailleurs intéressant que la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) ait récemment renoncé à son projet hôtelier près des chutes Montmorency voyant qu'aucun organisme privé n'était prêt à y investir. « Le risque n'est pas mauvais en soi, mais il faut plutôt s'assurer que l'ampleur du risque auquel les organisations du secteur public s'exposent est conscient et accepté en fonction de leur mission. En ce sens, le secteur public a d'importants défis à relever : il est à la croisée des chemins. »

## La SAAQ : une histoire à succès

Ces défis de gestion des risques, la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) semble les avoir relevés avec brio. C'est pourquoi la chercheuse en a fait un de ses cas d'étude : elle veut déterminer les éléments qui ont favorisé la réussite du redressement des finances du fonds fiduciaire que la SAAQ gère. « La SAAQ a optimisé le traitement des dossiers permettant notamment d'améliorer le service offert aux personnes accidentées. Elle a aussi réussi à mieux évaluer ses risques quant aux indemnités versées tout en travaillant sans relâche à l'amélioration constante du bilan routier ». Les résultats sont à l'avenant : après dix ans de travail, la SAAQ propose une baisse des contributions d'assurance pour 2016-2018 pouvant aller jusqu'à 35 % pour les propriétaires de véhicules, soit une économie annuelle de 394 M\$.

Après avoir terminé sa collecte de données, la professeure peut affirmer que le style de leadership de Nathalie Tremblay, aujourd'hui présidente et chef de la direction, a été déterminant dans les changements survenus à la SAAQ. Entourée d'une équipe dévouée, elle a su trouver des solutions innovantes et durables et travailler de concert avec le syndicat de l'organisme qui a été un acteur facilitant dans la révision des processus et la gestion des risques en assurance de dommages corporels liés à la route. « Je veux montrer que le succès de la SAAQ est un travail de longue haleine et que plusieurs éléments l'ont rendu possible. Je veux également montrer que la SAAQ est la preuve que des organisations du secteur public ayant un lourd héritage syndical et bureaucratique peuvent se transformer et innover dans la gestion de leurs ressources. On ne peut évidemment pas faire de copier-coller, mais mon étude va permettre de proposer des pistes de solution à d'autres organismes et de comprendre le phénomène », assure-t-elle.

La professeure et chercheuse de l'ENAP conçoit son travail comme une occasion privilégiée de participer aux débats et de contribuer à la société. En bref, on comprend qu'elle n'échangerait pas son travail pour tout l'or du monde...

## Colloque sur les régimes de retraite

Le thème des régimes de retraite fera l'objet d'un colloque organisé par le Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO), en collaboration avec l'Observatoire de l'administration publique et l'ENAP, le **lundi 30 mars prochain** à Montréal sous le thème ***Tout n'a pas encore été dit!***

Heure : 8 h 15 à 16 h 30

Lieu : InterContinental Montréal

Information et inscription : [www.cergo.enap.ca](http://www.cergo.enap.ca)

Pour ma maîtrise avec recherche (M. Sc.)

JE CHOISIS L'ENAP!

La référence pour développer des projets de recherche en administration publique sur :

- l'international
- la santé
- l'éducation
- les affaires autochtones
- le municipal
- la sécurité civile
- les politiques sociales
- et plus encore...

**École nationale d'administration publique**



www.formation-recherche.enap.ca

## ÉDITORIAL

## COMMERCE DE DÉTAIL

## Les bons motifs

Faut-il empêcher la construction d'un mégacentre commercial à la jonction des autoroutes Métropolitaine (40) et Décarie (15), à Mont-Royal? Le maire de Montréal est sceptique, le chef de l'opposition est contre, mais quelle bonne affaire pour la municipalité hôte... pourvu que Québec et Montréal paient pour les infrastructures. Ce qui serait scandaleux!

Le projet Royalmount du promoteur Carbonleo, celui-là même qui a créé le fameux Dix30 de Brossard, pose plusieurs questions auxquelles on ne peut pas répondre aussi facilement que le voudrait le parti d'opposition Projet Montréal au conseil municipal.

Certes, ces millions de pieds carrés supplémentaires nuiraient à certains commerces existants. Normal, c'est la règle de la concurrence. On aurait fait une bêtise en interdisant à IKEA de s'installer sur Cavendish sous prétexte que cela allait nuire aux marchands de meubles du centre-ville!

Le chef de Projet Montréal, Luc Ferrandez, qui est aussi maire du Plateau, rêve d'une ville où tout le monde pourrait faire ses courses à pied, en métro ou à vélo. Qui n'en rêve pas? Il se trouve qu'en Amérique du Nord, seuls les habitants des centres-villes peuvent se payer ce mode de vie de luxe.

Le plus choquant dans cette position politique simpliste, c'est que ceux-là mêmes qui plaident pour protéger les commerces de proximité des quartiers centraux ont tout fait depuis dix ans pour en décourager la fréquentation par les autres Montréalais.

Si tant de résidents du Plateau-Mont-Royal sont aujourd'hui prêts à se déplacer jusqu'au Marché central pour faire leurs courses chez Costco ou Adonis, c'est qu'ils ne trouvent pas d'équivalent chez eux.

Selon Projet Montréal, il n'y aurait pas de places pour plus de chambres d'hôtel, de restaurants et autres commerces de détail sur l'île. Vraiment? Si tel est le cas, ce n'est pas aux élus de couper les fils qui dépassent. Ce rôle appartient aux consommateurs. Que les élus adoptent un plan d'aménagement et que les acteurs socio-économiques tentent leur chance dans le respect de la réglementation.

Cela dit, il est loin d'être certain que le projet Royalmount aboutisse un jour. Encore moins qu'il soit couronné de succès. Il faut être un peu masochiste pour aimer magasiner à l'extérieur, en plein champ, l'hiver...

Tant de centres commerciaux ont ouvert leurs portes depuis 20 ans qu'il faut s'attendre à de nombreuses fermetures au moindre ralentissement économique. Morgan, Dupuis, Eaton, Simpson et maintenant Jacob, Mexx... des bannières qu'on croyait solides. On peut verser une larme, mais ainsi va le commerce de détail.

Pour l'instant, tout ce qu'on sait du projet Royalmount, c'est que l'emplacement choisi est une zone industrielle dont les voies d'accès sont congestionnées à l'extrême. Or, si Mont-Royal, municipalité riche et autonome, donne son aval, elle ne pourra pas assumer seule le coût astronomique des travaux d'infrastructures routières, le promoteur encore moins.

Pourtant, il serait inacceptable de refiler la facture et tous les inconvénients d'un tel choix aux contribuables de Montréal, au gouvernement du Québec et aux automobilistes qui empruntent ces autoroutes. Il y a des limites à collectiviser les coûts d'un projet commercial qui ne fait que déplacer des emplois existants, sans valeur ajoutée pour la société.

## L'OBSERVATOIRE DU MONT MÉGANTIC

## L'avenir incertain

L'Observatoire du mont Mégantic (OMM) faisait savoir mercredi matin qu'il allait fermer ses portes le 31 mars après une courte, mais combien riche histoire de 37 ans. Les meilleurs astrophysiciens canadiens y ont fait leurs armes pendant leurs études universitaires et postdoctorales. Pour poursuivre, il lui manquait 500 000 \$ à son budget de fonctionnement qu'il espérait obtenir de la part de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ses démarches se sont butées à un mur. À moins que cette décision soit revue, s'en allait être fait de l'observatoire.

Cette perspective aussitôt connue a soulevé un tollé. Personne ne pouvait comprendre qu'Ottawa laisse fermer ce bijou scientifique dans lequel il avait investi 12 millions les années précédentes. Le tollé a eu son effet. En fin d'après-midi, les ministres James Moore et Christian Paradis annonçaient qu'une solution était trouvée. On imaginera facilement que ce revirement subit a pu être inspiré par des préoccupations électorales du gouvernement Harper. L'observatoire est situé en plein cœur de la circonscription du ministre Paradis, l'une des cinq circonscriptions québécoises représentées par des députés conservateurs.

Tant mieux si les préoccupations électorales ont contribué à sauver l'OMM, mais ce processus décisionnel est désolant. Car comme le chantait Félix Leclerc, le lendemain des élections, « il [le politicien] ne se souvient plus de ton nom ». Le risque est que tout soit à recommencer avant l'élection suivante.

Ce n'est pas la première fois que l'observatoire a la vie sauve. En 2008, il avait perdu la subvention du Conseil national de recherche en sciences naturelles et génie. Heureusement, la FCI prit le relais. Ses subventions ont permis de moderniser les équipements de l'observatoire. La logique aurait voulu qu'elle assure la continuité de fonctionnement de l'observatoire, mais voilà que l'OMM ne répondait pas aux critères du nouveau programme de subvention des Initiatives scientifiques majeures. Il ne se qualifiait pas comme organisme d'envergure nationale. L'OMM peut jouir d'une réputation mondiale, avoir formé des astrophysiciens qui se retrouvent dans de grands observatoires internationaux comme celui du Mauna Kea à Hawaï, mais ne pas être d'envergure nationale. Comprenez qui pourra.

Le cas de l'OMM n'est pas unique. Tout le monde de la recherche universitaire est confronté aux exigences changeantes des organismes subventionnaires. Tout est toujours à recommencer. Certes, tout ne peut être subventionné, mais même les meilleurs chercheurs passent autant de temps à chercher des subventions qu'à mener leurs recherches. Puis à se battre pour conserver les bibliothèques et les centres de recherche que le gouvernement Harper a eu tant de plaisir à fermer ces dernières années. La science mériterait mieux.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## L E T T R E S

## La faune et l'équilibre budgétaire

Quelle tristesse de voir de grands pans de notre modèle québécois passés à la moulinette au nom du sacro-saint équilibre budgétaire sans égard aux impacts à long terme (ça aussi, c'est refiler les coûts aux générations futures). La lecture de l'article d'Alexandre Shields « Compressions au ministère de la Faune: plus de 100 postes seront supprimés » m'a désespéré.

Nous nous étions donné, depuis quelques décennies, des outils collectifs de gestion de la faune qui font l'envie de tous les amateurs de plein air, de pêche et de chasse des autres juridictions nord-américaines.

Nous avons su, depuis les fameux déclubages de René Lévesque, redonner aux Québécois accès à un splendide territoire, géré de façon responsable par des biologistes compétents, des agents de la faune exigeants et des techniciens dévoués. Grâce au travail acharné de ces « fonctionnaires » (oh, le gros mot!), nous avons maintenant entre les mains des ressources fauniques extraordinaires dont des centaines de milliers de Québécois et même d'étrangers profitent en région (un apport économique significatif

pour ces dernières), et ce, de façon durable. Mais voilà, tous ces acquis sont éminemment fragiles.

Quand ces intervenants qualifiés et expérimentés auront été mis à la porte des ministères, qui assurera le lobbying pour les originaux, l'aigle à tête blanche et l'économie durable des régions auprès du ministre des Finances, des forestiers ou des minières? Peut-être des consultants privés de passage, engagés par la porte d'en arrière et à fort prix? On sait ce que cela donne pour le volet des projets informatiques du gouvernement. Quand l'idéologie est plus forte que les faits et les principes de bonne gouvernance à long terme... Que c'est désolant ce recul injustifiable même, et peut-être surtout, d'un point de vue économique!

Denis Harvey  
Montréal, 10 février 2015

## Le quai de Málbay est bien mort

Petit village de Gaspésie avec vue sur le Rocher et l'île Bonaventure tout près de Paradise Point, Málbay, c'était le quai où on pêchait le maquereau, où les pêcheurs de homard arrimaient leur barque. Du printemps à l'automne, des vagues de « locals », de Japonais, de Co-

réens, de Portugais et de Grecs s'entre-mêlaient sur le quai, toutes et tous rassemblés dans l'espoir d'un maquereau frétilant au bout de leur ligne.

Le quai magané, mais encore vivant, était laissé à l'abandon depuis plus de 10 ou 15 ans. On nous avait promis une réfection en bonne et due forme. Or voici l'hiver, personne, plus personne! comme dit la chanson... Les pelles mécaniques sont arrivées, des tonnes d'immenses roches apportées de Bonaventure (deux ou trois heures de route) s'amoncellent près du quai et finalement son hameçon dans les roches du fond; fini, les petits diners aux maquereaux frais. Les ingénieurs, les planificateurs des bords de mer ne seront plus troublés, inquiets de ce qui pourrait arriver sur des quais libres d'accès. Ouf! Enfin! Vous vous rappelez le quai de Málbay? Parti, t-i-ti!!! Fini, n-i-ni!

Gérald McKenzie  
Belle-Anse (Percé), le 11 février 2015

## L I B R E O P I N I O N

## Éloge sociologique de 19-2

ÉDOUARD MERCURE

Étudiant en sociologie à l'Université du Québec à Montréal

Dans sa forme, la série 19-2 n'a rien à envier aux plus grandes productions américaines (*Breaking Bad*, *The Walking Dead*...): les plans, les cadres et le travail de l'image démontrent une maîtrise technique hors pair, de calibre international. Or, c'est sur le fond, sur la profondeur donnée à chacun des personnages, la façon par laquelle le scénario est plongé dans un univers culturel particulier que 19-2 semble se démarquer des plus grandes productions télévisuelles.

En effet, 19-2 touche le « sens commun »: le langage des personnages, les expressions, les interactions, les codes de conduite, les institutions — la police et sa hiérarchie interne; le corps policier, son sergent, son commandant, son sergent détective — et leur fonctionnement (dans un des derniers épisodes, par exemple, on a pu comprendre en quoi consistait l'alerte Amber ou encore, de façon plus générale, l'importance de la patrouille à deux tout au long de la série).

Tous ces aspects de la série sont tirés de la vie réelle et nous aident à comprendre un espace particulier de notre société, qui était jusqu'alors méconnu, car on n'y a pas accès dans la vie de tous les jours.

Dans les téléseries américaines, le plus

souvent, le fond est une coquille vide, les personnages étant dépouillés de leur appartenance culturelle et surtout traités par rapport à leur rôle social comme leur profession, leur statut familial, leur âge, leur classe sociale ou encore leur origine ethnique (cette dernière étant d'ailleurs généralement traitée de façon grossièrement stéréotypée). 19-2 cependant parvient à se saisir du fond et se pose à mon sens comme un art qu'on pourrait qualifier de républicain (au sens philosophique). Celui-ci se donne comme objectif, par-delà la pure fiction, de faire connaître au citoyen le monde social qui l'entoure et, par conséquent, le faire respecter davantage.

Aussi, plus encore que les citoyens, ce sont les policiers eux-mêmes qui semblent bénéficier le plus de ce retour réflexif sur leur métier, par la façon dont ils peuvent redécouvrir les codes et les rituels historiques qui lui sont associés (qu'il s'agisse du respect fraternel entre policiers, ou simplement de la politesse qui se doit d'être manifestée à l'égard de l'honnête citoyen et du supérieur), ou tout simplement par la façon dont les producteurs ont présenté leur métier (comme étant noble, respectable, voire héroïque). Cela leur permet probablement de redécouvrir le caractère sacré de leur tâche et de restaurer leur fierté, de même que le respect que le citoyen porte envers eux).

Contrairement au simple divertissement, la série semble donc se poser comme un outil de cohésion sociale, une façon par laquelle le média peut devenir un atout permettant aux spectateurs de retrouver dans l'écran une maquette réduite de la société qu'ils fréquentent tous les jours; de se la représenter de façon schématique dans leurs esprits pour ensuite la transposer dans leurs pratiques quotidiennes.

Bien qu'ils vivent des vies qui ne se rencontrent habituellement pas, outre dans un rapport professionnel, citoyens et policiers (voire SPVM et SQ, ou encore police et pompiers!) ont accès, grâce à cette série, aux liens sociaux censés les unir; aux mythes et aux codes qui s'y rattachent. Ils réapprennent comment vivre ensemble par une meilleure compréhension de leurs rôles réciproques.

Des séries comme 19-2, qui marient réalité et fiction, mais surtout, fond et forme, culture et technique, il en faudrait davantage. Et c'est le genre de production artistique dans laquelle l'État ne devrait pas avoir honte d'investir, car c'est en se connaissant elle-même qu'une société grandit, gagne en cohérence et en civilité, mais surtout que le sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de la nation se développe. 19-2 participe très certainement à cette tâche, et de surcroît, à la grandeur du Québec.

DÉBAT SUR LES VALEURS

# La réduction juridique

Le droit n'est pas l'éthique, même s'il reprend un certain nombre de valeurs éthiques

GUY DURAND

Auteur de Brouillon de culture québécoise pour une démocratie authentique (Fides, 2014)

**L**e Devoir citait récemment (« Les libéraux invités à préciser les "valeurs communes" », 29 janvier) Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, lors de son passage devant la commission chargée de redéfinir la politique d'immigration du Québec. M. Frémont distinguait « valeurs communes » et « valeurs démocratiques » et voudrait que le gouvernement ne retienne que ces dernières, soit celles énoncées dans la Charte québécoise des droits et libertés. Tentons de clarifier les choses.

Le mot « valeur » est relativement nouveau dans la langue française. Pour Molière, il désigne la bravoure, le courage. On l'emploie dans des contextes multiples avec des

sens variés : valeurs économiques, affectives, éducatives, morales, spirituelles. En référence à la morale ou à l'éthique et même au droit, son emploi remonte au XX<sup>e</sup> siècle. Ne voulant plus parler d'éthique ou de morale en termes de commandements, d'obligations, d'interdits ou de vertus, des philosophes ont utilisé et popularisé le mot « valeur », comme dans l'expression « une morale des valeurs ». Mais, si ce changement évoque une perspective nouvelle, celle-ci n'est pas complètement inédite : il y a des rapprochements à faire, par exemple, entre l'interdit du meurtre et la valeur vie, entre la vertu de justice et la valeur de justice.

## Un idéal

La valeur désigne quelque chose qui est important : un idéal, un objectif, une aspiration. Quelque chose qui mérite d'être poursuivi, réalisé. Paradoxalement, le mot *valeur* désigne alors ce qui n'a pas de prix, tellement important que ça n'a pas de prix. Pas de prix, pour moi (sens subjectif) : aussi parle-t-on de l'intégration des valeurs, de la poursuite des va-

leurs, de l'éducation aux valeurs. Mais aussi et d'abord en soi (sens objectif) : ce qui devrait interpeller chaque homme et chaque femme. Un peu comme les transcendants de Platon : le Vrai, le Beau, le Bon. « *L'humanisme authentique*, explique le philosophe français Luc Ferry, *me semble depuis toujours reposer sur le constat d'une extériorité ou d'une transcendance radicale des valeurs : je n'invente pas la vérité, la justice, la beauté ou l'amour, je les découvre, certes en moi-même, mais comme quelque chose qui m'est pour ainsi dire donné du dehors — sans que je puisse pour autant identifier le fondement ultime de cette donation* » (*Qu'est-ce qu'une vie réussie ?*, Grasset, p. 441).

## Valeurs québécoises

Pour le débat actuel, il importe d'essayer de nommer, déterminer, énumérer les valeurs de la société québécoise. Ce qui ne veut pas dire valeurs exclusives au Québec — au fond, ce sont des valeurs communes à l'Occident gréco-judéo-chrétien —, mais valeurs qui définissent le Québec et marquent son identité. La va-

leur fondamentale, c'est la personne humaine, la dignité de la personne humaine : unique, irremplaçable, sans prix. Celle-ci se traduit immédiatement dans le respect de la vie et son cortège : intégrité physique et psychologique (refus de l'intimidation), sécurité, qualité de vie, etc.

Cette valeur se déploie ensuite dans trois valeurs majeures que la Révolution française a mises en relief : la liberté, l'égalité et la fraternité, qui ont chacune son cortège de valeurs associées. La liberté appelle l'autonomie, la liberté de pensée (de conscience et de religion), la liberté d'expression, etc. L'égalité concerne la race, la couleur, le sexe. La fraternité inclut solidarité, partage, bienfaisance, justice et équité, voire justice sociale. Ajoutons comme condition préalable à la promotion des valeurs précédentes, la convivialité, la franchise, l'authenticité. Et comme couronnement, la bonté, la compassion, la miséricorde, le pardon.

## Opérationnalisation

Ces valeurs se traduisent dans des aménagements juri-

diques ou des institutions politiques que certains appellent des valeurs, mais qui sont plutôt de l'ordre des moyens au service des valeurs (ou, en tout cas, des valeurs de deuxième type), comme la démocratie, l'État de droit, la laïcité, la social-démocratie et, plus difficiles à cerner, l'écosociété, la famille.

Ces institutions sont liées à certaines valeurs, les institutionnalisent justement et promeuvent leur poursuite. Elles en font proprement des valeurs communes. Ces institutions admettent des modèles variés en lien avec l'histoire, la culture, l'identité des pays. Elles sont, par ailleurs, toujours à ajuster au cours des âges.

Le droit n'est pas l'éthique. Il reprend cependant un certain nombre de valeurs (éthiques). Surtout dans les chartes des droits de la personne. Celles-ci acquièrent alors davantage le titre de valeurs communes. Mais il ne faut pas y réduire les valeurs québécoises. Encore moins les réduire à l'interprétation qu'en donnent les tribunaux, qui ont leurs propres règles.



COMITÉ DU MÉMORIAL L.-J. PAPINEAU  
Gilles Rhéaume

GILLES RHÉAUME  
1951-2015

# Le Québec perd un précieux porteur de mémoire

GILLES LAPORTE

Président du Mouvement national des Québécoises et Québécois

Quiconque a côtoyé Gilles Rhéaume conviendra que nous venons de perdre un personnage considérable et un indéfectible défenseur de nos droits nationaux, auxquels il aura littéralement consacré toute son existence. Tant ses intimes que ceux ayant simplement assisté à l'une de ses mémorables envolées oratoires garderont le souvenir d'un homme intégralement voué à l'indépendance de son peuple.

Outre l'orateur inspiré et le polémiste parfois cassant, Rhéaume fut aussi un bâtisseur et un militant dévoué, tant dans les organisations qu'il fonda qu'au sein de nos sociétés nationales : simultanément président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ). A ce titre, on lui doit en 1984 la signature du tout premier protocole d'entente liant le gouvernement du Québec au MNQ comme coordonnateur de la Fête nationale du 24 juin : une contribution inestimable qui lui surviva.

## Indignation

L'œuvre de Rhéaume plonge d'abord sa source dans un profond sentiment d'indignation envers le sort réservé au peuple canadien-français. Il n'a que neuf ans au moment de la Révolution tranquille. Malgré tout, il s'inspire moins d'une territorialité et d'une citoyenneté québécoise à venir que du combat séculaire mené par les francophones afin de préserver leur identité et contre les crimes du Canada anglais, du meurtre de Louis Riel au putsch constitutionnel de 1982. De là par exemple l'importance vitale qu'il accordait à la préservation, à la qualité et au rayonnement de la langue française.

Le Parti québécois lui redit un hommage légitime en fin de semaine, Gilles Rhéaume fut surtout actif dans des ligues d'actions citoyennes d'abord vouées à la défense de l'identité nationale, dans la pure tradition des Henri Bourassa, René Chaloult ou François-Albert Angers. La centaine de conférences qu'il aura consacrées à ces illustres nationalistes l'aura sans doute mené à s'approprier tout entier leur combat et leur argumentaire, de sorte que l'indépendance du Québec découle avant tout de l'échec cuisant des rêves trahis par la Confédération de 1867.

Le Québec perd donc un précieux porteur de la mémoire phylogénétique d'une Amérique française martyrisée : ce pont tendu au-dessus de l'abîme justifiant seul en dernière instance l'irrépressible désir d'un jour accéder à l'indépendance.



VIRGINIA MAYO ASSOCIATED PRESS

Tintin au Congo est classé comme raciste dans plusieurs pays, dont les États-Unis.

## LA RÉPLIQUE > 50<sup>E</sup> D'HERGÉ AU CANADA

# L'« humanisme » de Tintin issu de la belgitude ?

Il y a là une tentation de camoufler des crimes coloniaux

KANYURHI T. TCHIKA

Président du magazine Transatlantique, auteur du livre Aperçu de l'apport de l'Afrique et de sa diaspora au monde

**P**our souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la visite d'Hergé au Québec, monsieur Raoul Delcorde, ambassadeur de Belgique au Canada, a publié dans ces pages le mois dernier un texte traitant de l'« humanisme » et de l'« empathie » de Tintin. Ce sont là des associations étonnantes, si l'on considère la vie d'Hergé, lié à l'extrême droite ; si l'on se rappelle que son livre *Tintin au Congo* est classé comme raciste dans plusieurs pays, dont les États-Unis et l'Angleterre ; si, enfin, l'on se souvient des crimes coloniaux belges. Le 17 janvier, on soulignait d'ailleurs la mort de Lumumba, premier ministre du Congo indépen-

## LE DÉCLENCHÉUR

« Tintin est immergé dans la réalité de son temps et réagit avec le pragmatisme belge qui le caractérise. Mais on peut aussi trouver en lui une grande empathie avec les autres, une générosité inspirée par le mouvement scout, et aussi une philosophie non violente (la plupart du temps...). Tintin est courageux, fidèle en amitié et il viendra toujours en aide aux plus faibles : que ce soient les Indiens les plus démunis dans une société sud-américaine où ils étaient souvent méprisés, l'orphelin chinois, la petite gitane qui est rejetée par la bonne société... Tintin est profondément belge dans sa manière de ne pas se prendre au sérieux, de ne pas se lancer dans de grands discours moralisateurs ou politiques. » — Raoul Delcorde, « Tintin et une représentation du monde empreinte d'humanisme et d'empathie », *Le Devoir*, 19 janvier 2015.

dant tué par les Belges et Mobutu en 1961.

## D'un génocide à l'Apartheid

Le roi des Belges Léopold II s'est illustré par sa cruauté et sa cupidité en faisant exterminer au Congo des populations. Il a fait couper des mains à des individus qui n'avaient pas ap-

porté les quantités promises d'ivoire ou de caoutchouc. Léopold II, considéré comme le modèle du dictateur Mobutu, qui a régné de 1971 à 1997, avait en 1885 fait convoquer la Conférence de Berlin pour que le chancelier allemand Bismarck l'aide à forcer les autres pays européens à respecter ses prétentions sur

le Congo. Ce fut le début de la division coloniale de l'Afrique.

En 1908, le roi concéda ses droits sur le Congo à la Belgique qui exploita le plus grand potentiel économique de l'Afrique en instaurant un système de discrimination raciale dont s'inspirerait l'Afrique du Sud pour créer l'Apartheid. (Notons que dans le système français, les Africains allaient à l'université et pouvaient exercer de hautes fonctions.) Le Congo belge a fourni aux États-Unis l'uranium qui a fabriqué la première bombe atomique américaine en 1945. Cela n'a donné aucun droit aux Congolais alors que grâce au Guyanais noir Félix Eboué, gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française, les colonies françaises ont eu le droit de vote après la Deuxième Guerre mondiale.

Pourtant, le Congo a apporté plus au monde que la Belgique, comme le souligne

l'historien David Van Reybrouck dans son livre *Congo* (Ecco, 2010). Il a fourni notamment le système de calcul d'Ishango, le plus vieux du monde, la formation du peuple bantou et son humanisme ; mais aussi Ubuntu, que vante le président Obama, la participation de Mathieu Dacosta à la création du Canada en 1604 et la transformation de la culture populaire américaine grâce à la musique de Congo Square en une culture afro-occidentale qui a conduit à l'élection du président Obama.

Les États-Unis ont fini par reconnaître leurs erreurs, notamment l'esclavage, et se sont en quelque sorte rachetés en faisant élire Obama, le premier président noir de leur histoire. Puissent les Belges reconnaître leurs crimes au Congo pour qu'avec lui ils en viennent à jouer un rôle capital dans la Francophonie internationale et dans le monde.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION : Veronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuïda (rechercheurs photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orfali et Karl Rettino-Parazelli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Crino et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Julie Carpentier (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Guy Taillefer (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction : Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (comptes). DOCUMENTATION : Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITE : Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebâh (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION : Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin, et Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE : Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Marie-Luce Houde-Brisebois, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION : Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

## ACTUALITÉS

## MÉGANTIC

SUITE DE LA PAGE 1

des années, l'OMM s'est donné comme mission le développement d'instruments astronomiques de pointe qui sont par la suite intégrés aux grands télescopes du monde. Il n'y a aucun autre groupe universitaire au Canada qui contribue autant à cette discipline qu'est l'astrophysique instrumentale», a souligné M. Doyon avant de citer de multiples exemples des conceptions réalisées à l'OMM.

Le dernier instrument à avoir été installé sur le télescope Gemini, soit le Gemini Planet Imager, intègre des avancées techniques qui ont été mises au point à l'OMM.

La découverte en 2008 d'un nouveau système planétaire par l'équipe de M. Doyon a d'ailleurs été rendue possible grâce à une nouvelle technique d'imagerie, la méthode d'imagerie angulaire différentielle, qui a été inventée et testée à l'OMM. «Quand on a compris toute la puissance de cette technique, on l'a exportée sur les grands télescopes, ce qui nous a permis de nous positionner parmi les grandes équipes mondiales de recherche d'exoplanètes», a rappelé M. Doyon tout en ajoutant que «l'OMM a aussi été un pionnier dans le développement de la technologie de l'astronomie infrarouge. Notre expertise dans ce domaine a contribué à ce que nous participions à la mise au point du télescope spatial James Webb», qui sera le successeur du télescope Hubble.

Autre exemple de réalisation, on installera dans les prochaines semaines sur le télescope Canada-France-Hawaï un instrument appelé S-TELLE, dont le prototype a été construit et éprouvé à l'OMM. «Ce instrument exceptionnel combine la spectroscopie et la photométrie. Il fournit une image du ciel dans laquelle chaque pixel porte un spectre qui nous informe sur la composition moléculaire de l'atmosphère», a expliqué depuis Hawaï Lison Malo, qui est astronome résidente pour le Canada au Télescope Canada-France-Hawaï.

M<sup>me</sup> Malo, qui a terminé il y a six mois son doctorat avec M. Doyon, a consacré plus de 200 nuits d'observation à l'OMM durant sa maîtrise et son doctorat. «J'y ai appris à manipuler tous les nouveaux instruments dont sont dotés les grands télescopes du monde», a-t-elle relaté.

«La majorité des nouveaux instruments qui sont déployés sur les grands télescopes du monde proviennent de l'initiative de l'expertise de chercheurs de l'OMM. Je n'ai qu'une histoire à succès à raconter. L'OMM est aussi un endroit unique pour former des astrophysiciens. On forme deux fois plus d'astrophysiciens au Québec que partout ailleurs au Canada, probablement en partie parce que l'OMM attire les étudiants chez nous», a fait remarquer en matinée M. Doyon.

Il avait alors été torturé par la difficile décision de fermer l'OMM qu'a dû prendre son conseil d'administration en raison du silence du ministre du Développement international et de la Francophonie, et député de Mégantic-L'Érable, Christian Paradis. L'équipe de l'OMM et le cabinet du recteur de l'Université de Montréal avaient sollicité le ministre sans succès à l'automne dernier.

Car la contribution du fédéral est essentielle pour la poursuite des activités à l'OMM, a indiqué son directeur avant de préciser que le gouvernement provincial accorde environ 100 000\$, soit 10% du budget global de fonctionnement de l'observatoire, qui s'élève à un million par année. Les Universités de Montréal et Laval apportent une contribution de 25 à 30%. L'Agence spatiale canadienne donne une

subvention servant à couvrir les activités liées au télescope spatial James Webb. «Il manque donc un demi-million pour assurer la survie de l'OMM», a répété M. Doyon.

## Idéologie conservatrice dénoncée

Dès l'annonce de la fermeture probable de l'OMM, les réactions ont afflué autant de la part des scientifiques que des députés fédéraux et provinciaux de l'opposition. Le député libéral de Westmount-Ville-Marie au fédéral, Marc Garneau, a dénoncé l'idéologie du gouvernement Harper en ce qui concerne le financement de la recherche au Canada. «Ce gouvernement a clairement donné le message, il y a quelques années, qu'il désirait favoriser la recherche appliquée qui aboutit à des débouchés commerciaux, plutôt que la recherche fondamentale, comme l'astronomie qui accroît notre connaissance de l'Univers», a-t-il rappelé au Devoir avant de souligner qu'«on a formé de nombreux astronomes à l'OMM qui ont une excellente réputation internationale et qui ont débuté leurs premiers travaux sérieux à Mégantic».

Pour sa part, l'astronome Pierre Chastenay et animateur du Code Chastenay à Télé-Québec, a, entre autres, souligné que «l'OMM n'est pas le plus gros télescope au monde, loin de là, mais il est le plus grand observatoire dans l'est de l'Amérique du Nord, ce qui n'est pas rien. Il s'y produit de la bonne recherche, dont les résultats sont publiés dans des revues prestigieuses».

En fin d'après-midi, les ministres fédéraux James Moore et Christian Paradis sont sortis de leur mutisme et ont affirmé que leur «gouvernement est déterminé à financer l'Observatoire du mont Mégantic afin qu'il demeure accessible pour tous les Canadiens». L'attaché de presse du ministre de l'Industrie, Jake Enwright, a confirmé au Devoir que le cabinet du ministre s'engageait à «accorder à l'OMM le financement dont il aura besoin pour demeurer ouvert et poursuivre ses activités durant les prochaines années. Dans l'immédiat, l'OMM recevra les 500 000\$ nécessaires à son fonctionnement. Ensuite, nous ajusterons le financement en fonction des besoins qui peuvent fluctuer d'une année à l'autre».

Avec Hélène Buzzetti  
Le Devoir



SERGEI GRITS ASSOCIATED PRESS

Le président français, François Hollande, la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président ukrainien, Petro Porochenko, sont suivis par le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue biélorusse, Alexander Lukachenko.

## MINSK

SUITE DE LA PAGE 1

en aller sans un accord sur un cessez-le-feu inconditionnel. C'est la guerre de nerfs qui a commencé», a-t-il poursuivi.

Des «progrès» ont été réalisés, mais les discussions sont «très difficiles», a indiqué une source diplomatique ukrainienne à l'Agence France-Presse.

Peu de détails ont filtré de cette rencontre au sommet au cours de la journée de mercredi, mais les apparences ont offert quelques indices. Hollande et Merkel ont fait bonne figure devant les caméras, mais le visage renfrogné du président ukrainien et l'attitude de Vladimir Poutine dans les couloirs du gigantesque bâtiment de la présidence biélorusse ont permis de comprendre que les négociations sont difficiles.

## Combats ininterrompus

Les quatre dirigeants et leurs conseillers tentent de s'entendre sur un plan de paix, tandis que les combats et les bombardements continuent de faucher des vies.

À Donetsk, des dirigeants locaux affirment que cinq personnes ont été tuées et neuf autres blessées quand des obus sont tombés sur une gare d'autocars, où un journaliste de l'Associated Press n'a vu qu'un seul corps. Les responsables de la ville ajoutent que trois personnes ont aussi perdu la vie pendant la nuit.

Des dirigeants de Kiev indiquent de leur côté que 19 soldats ont été tués et 78 autres blessés au cours de la dernière journée de combats pour le contrôle de Debaltsevo, un noeud ferroviaire stratégique de la région.

Les hostilités entre les forces ukrainiennes et les séparatistes prorusses ont fait plus de 5300 morts depuis avril.

S'il n'a pas été rendu public, le texte qui sert de brouillon aux pourparlers a pour objectif de régler des questions épineuses: définir la ligne de front afin d'entamer un retrait des armes lourdes, déterminer le statut des territoires conquis par les séparatistes, ou encore régler la question du contrôle de la frontière ukraino-russe dans les régions aux mains des rebelles.

Avant le début du sommet, la chancelière allemande s'est entretenue avec le président français. Merkel et Hollande ont également eu un entretien avec leur homologue ukrainien pour préparer leur stratégie.

Dans l'après-midi, Petro Porochenko a prévenu l'homme fort de la Russie que les Européens et lui parleraient «d'une seule voix». Il a affiché sa fermeté en se disant prêt à décréter la loi martiale dans toute l'Ukraine en cas d'échec des négociations. Il a également averti que si le sommet de Minsk ne conduisait pas à une désescalade, «ce serait un désordre absolu».

Le président américain, Barack Obama, a fait monter les enchères en appelant dans la nuit Vladimir Poutine pour lui dire que s'il poursuivait sa stratégie «agressive» en Ukraine, la Russie verrait le «prix à payer» augmenter.

Le nouveau ministre canadien de la Défense, Jason Kenney, a par ailleurs laissé entendre mercredi que des soldats canadiens pourraient se joindre aux États-Unis afin de participer à la formation de forces ukrainiennes. En entrevue au réseau anglais de Radio-Canada, le ministre Kenney a déclaré que «toutes les options étaient sur la table» en ce qui a trait aux actions contre l'intervention de la Russie dans l'est de l'Ukraine.

Avec l'Agence France-Presse, l'Associated Press et La Presse canadienne  
Le Devoir

## ÉNERGIE

SUITE DE LA PAGE 1

nous avons déjà fournie au gouvernement», a indiqué Tim Dubeoyce par voie de courriel.

Chose certaine, lorsqu'il sera mandaté, le BAPE aura fort à faire en peu de temps. Le projet de pipeline traversera en effet de très nombreux secteurs agricoles, mais aussi le territoire de dizaines de municipalités des deux rives du Saint-Laurent. Plusieurs ont d'ailleurs déjà adopté des résolutions afin de signifier leurs inquiétudes par rapport au projet, voire leur refus pur et simple.

Tout au long de son tracé, le pipeline doit aussi traverser de nombreuses rivières majeures du sud du Québec, dont plusieurs sont utilisées comme source d'eau potable. A au moins une vingtaine de points de passage, des risques de glissements de terrain significatifs ont été soulevés. En cas de déversement important, ni Québec ni Ottawa ne possèdent de capacité d'intervention.

## Reporter l'étude

Alors que s'éloigne la perspective de construction d'un port pétrolier à Cacouna, le tracé d'Énergie Est pourrait

en outre devoir être révisé. Cela fait en sorte que le tracé final ne sera pas connu avant des semaines, voire des mois.

Dans ces circonstances, il est impossible pour le Québec et pour l'ONE de démarrer l'évaluation environnementale, a fait valoir mercredi le Parti québécois. Le report des audiences fédérales s'impose donc. Le député Sylvain Gaudreault a d'ailleurs pressé Philippe Couillard d'exiger à l'ONE la «suspension immédiate» de l'étude du projet Énergie Est. «Le tracé n'est pas définitif et la machine est partie du côté de l'Office national de l'énergie», a déploré l'élu, en entrevue au Devoir.

Sylvain Gaudreault a fait connaître début décembre un projet de loi consistant à affirmer la primauté de la compétence du Québec en matière d'environnement. Celui-ci est toujours inscrit au feuilleton, mais n'a toujours pas été appelé par le leader du gouvernement, Jean-Marc Fournier.

Plusieurs groupes environnementaux ont eux aussi exigé la suspension des travaux de l'ONE. «L'abandon du projet de port pétrolier à Cacouna aura un impact important sur le tracé du projet, les personnes directement affectées et les expertises pertinentes à faire valoir sur le projet.

Il est injuste de maintenir les dates butoirs du processus de participation publique de l'Office national de l'énergie tant que des aspects aussi fondamentaux du projet demeurent dans l'incertitude», a fait valoir Karine Pélouff, du Centre québécois du droit de l'environnement.

Les écologistes pressent aussi TransCanada de confirmer l'abandon du projet de port qui devait être construit en plein cœur de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent. L'entreprise a toutefois démenti les informations diffusées mercredi concernant la mise au rancart du projet de port. La multinationale albertaine a toujours des mandats de lobbying en lien avec le projet de port de Cacouna inscrits au registre québécois.

Si la pétrolière décidait de ne pas construire de port au Québec, elle pourrait toujours acheminer la totalité de son pétrole des sables bitumineux vers le Nouveau-Brunswick. Les documents déposés par TransCanada à l'ONE indiquent qu'une fois la construction du pipeline terminée, après trois ans de travaux, l'exploitation de celui-ci générerait 60 emplois directs au Québec.

Avec Marco Béclair-Cirino  
Le Devoir

## HAUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

deuxième ou au troisième cycle. Des hausses en apparence minimes, convient la FEUQ, mais qui créeraient un «précédent» et pourraient ouvrir la porte à d'autres augmentations dans le futur, juge-t-elle. «Pour la première fois cette année depuis la création de la Loi [sur l'aide financière aux études] en 1990, le gouvernement décide d'indexation dans son règlement d'indexation annuel le montant maximal de prêts dans les prêts et bourses, affirme le président de l'association étudiante, Jonathan Bouchard. En augmentant les prêts, c'est 100% des boursiers qui sont affectés et qui vont recevoir une plus grande partie de prêts dans leur aide financière.»

«C'est l'intention qu'on dénonce», ajoute M. Bouchard. En augmentant le montant maximal des prêts, ce qu'on pense que le gouvernement va faire, ça va ajouter de l'endettement année après année.»

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, n'a pu répondre à nos questions mercredi. Son attachée de presse, Yasmine Abdelfadel, a toutefois confirmé, comme l'avance la FEUQ, que les prêts étudiants maximaux n'ont jamais été augmentés en 25 ans.

«Pour la première fois, les montants reliés au revenu protégé et aux plafonds de prêts seront indexés. Ces indexations permettront d'offrir une aide plus ajustée à la réalité étudiante, a-t-elle déclaré. Le taux d'indexation suggéré correspond à la variation, en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation du Québec, sans l'alcool et le tabac, au cours de la période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et se terminant le 30 septembre 2014.»

Les personnes intéressées ont jusqu'à la fin de cette semaine pour remettre au gouvernement leurs commentaires au sujet de ce projet de règlement. Des modifications pourraient ensuite y être apportées, en vue d'une adoption vers la fin du mois d'avril. Le règlement modifié s'appliquerait à compter de l'année d'attribution 2015-2016.

## Nouveau soulèvement?

La question de l'endettement étudiant est symbolique puisqu'elle a joué un rôle important dans le déclenchement des plus récentes crises étudiantes. En 2005, la volonté de Québec de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts a été à l'origine d'une mobilisation étudiante alors historique. Le gouvernement s'est finalement rétracté.

Puis en 2012, la hausse des droits de scolarité de 1625\$ sur cinq ans, annulée par la suite, a mené au printemps étudiant qui a secoué le Québec.

Doit-on s'attendre à un nouveau soulèvement? Le président de la FEUQ promet à tout le moins de dénoncer la hausse envisagée du plafond des prêts lors de la manifestation «Marchons pour l'éducation», organisée le 28 février prochain. Plusieurs associations étudiantes et syndicats se joindront à la marche pour mettre en relief les impacts des coupes budgétaires sur le monde de l'éducation.

«Ce qu'on oublie souvent, c'est que la peur de l'endettement constitue une barrière aux études, scande Jonathan Bouchard. Et le surendettement fait partie des principaux facteurs d'abandon ou d'allongement des études.»

Selon les calculs de la FEUQ, le niveau d'endettement personnel des étudiants universitaires à temps plein, tous cycles confondus, s'élève aujourd'hui à 18 880\$ en moyenne.

Le Devoir

À LA UNE RBC

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

**MISER SUR LE TALENT DES CANADIENS**

**JUSTIN TRUDEAU**  
Chef du Parti libéral du Canada

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT : 514 871-4001** **VENDREDI 27 FÉVRIER 2015**  
WWW.CCMM.QC.CA/J\_TRUDEAU de midi à 14 h

CRÉATEURS D'AFFAIRES

Présenté par: En collaboration avec:

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)